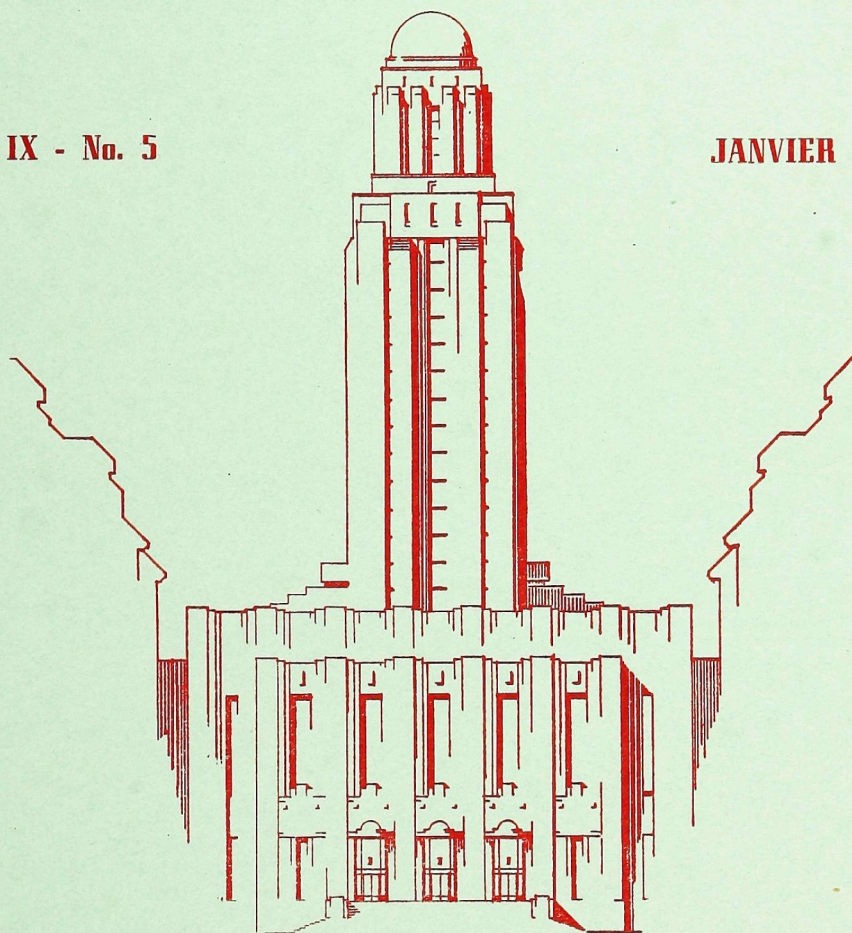


L'ACTION UNIVERSITAIRE

VOLUME IX - No. 5

JANVIER 1943



SOMMAIRE

•••

DE LA VIOLENCE EN POLITIQUE

J. J. LeFrançois

UN HOMMAGE À L'UNIVERSITÉ

Edmond Turcotte

L'ASSURANCE-MALADIE OBLIGATOIRE

Emile Bouvier, S.J.

BOUTIQUIER OU HUMANISTE?

Gilbert Murray, O.M.

ECHOS D'UNE FÊTE UNIVERSITAIRE

R. Frère Marie Victorin

A PROPOS DE QUELQUES LIVRES

Parmi les revues — Echos et nouvelles
Les diplômés écrivent — Nécrologie

Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal

Comité d'honneur:

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec
Le cardinal-archevêque de Québec
L'archevêque de Montréal, chancelier de l'Université
Le président général de l'Université
Le recteur de l'Université
Le président de la Commission d'Administration de l'Université
Le premier ministre de la province de Québec
Le secrétaire de la province de Québec
Son Honneur le maire de Montréal

Comité exécutif:

Me Arthur Vallée, président.
Docteur Louis-Charles Simard, 1er vice-président.
Docteur Denis Forest, 2e vice-président.
M. Jules Labarre, secrétaire.
M. Gérard Parizeau, trésorier.
Docteur Stephen Langevin, ancien président.

Comité du Fonds des Anciens

Me Arthur Vallée, Mgr V. Joseph Piette, Sénateur
Elie Beaugard, Juge S. Létourneau, Docteurs Stéphane Langevin, Louis-Charles Simard, Ernest Charron, MM. J. Edouard Labelle, Olivier Lefebvre, Oswald Mayrand, A.-S. McNichols, Alphonse Raymond.

Conseil général:

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants:

Agronomie: MM. Gustave Toupin et Fernand Corminboeuf.
Chirurgie Dentaire: Dr Conrad Archambault et Dr Gabriel Lord.
Droit: Me Roger Brossard, Me Marcel Faribault.
Hautes Etudes Commerciales: MM. Jean Nolin et Léonidas Joubert.
Lettres: MM. Jean-Marie Gauvreau et René Guénette.
Médecine: Dr Donatien Marion et Dr Jean Saucier.
Médecine Vétérinaire: Dr Ernest Jasmin et Dr E.P. Marois.
Ophtalmologie: MM. Armand Messier et Charlemagne Bourcier.
Pharmacie: MM. Rodolphe Dagenais et Roger Barré.
Philosophie: Mlle Juliette Chabot et M. Jean Bégin.
Polytechnique: MM. Henri Gaudefroy et René Cyr.
Sciences: MM. Jules Brunel et Léon Lortie.
Sciences Sociales: Me Jean Cornez et Me Fernand Chaussé.
Théologie: M. Gérard Chaput, p.s.s. et M. l'abbé Irénée Lussier.
Le président de l'Association générale des étudiants.

L'honorable Henri Groulx.
Trésorier honoraire:

Jean Valiquette (H.E.C.)
Vérificateur honoraire:

L'Action Universitaire est l'organe de l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal

Rédacteur en chef: **RAYMOND TANGHE**

Rédaction et administration: C'303, nouvel immeuble universitaire, 2806, avenue Maplewood, Tél. AT. 9451 et AT. 9089
L'Action Universitaire paraît chaque mois, sauf juillet et août. Abonnement: Au Canada, \$2.00; à l'étranger, \$2.50.

Impression et expédition "Le Courrier de Saint-Hyacinthe", Saint-Hyacinthe.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



THEOLOGIE — DROIT — MEDECINE — PHILOSOPHIE — LETTRES
SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE — PHARMACIE — SCIENCES
SOCIALES, ECONOMIQUES ET POLITIQUES — GENIE CIVIL —
OPTOMETRIE — AGRONOMIE — MEDECINE VETERINAIRE —
COMMERCE — ENSEIGNEMENT MODERNE — PEDAGOGIE —
MUSIQUE — DESSIN — ART MENAGER — TOURISME — ELOCU-
TION — ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES GARDES-MALADES —
HYGIENE SOCIALE APPLIQUEE.

Pour tous renseignements, s'adresser au

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
1265, RUE SAINT-DENIS — MONTRÉAL

NOUS TENONS PAROLE!

Avec le présent numéro, les lecteurs de l'Action Universitaire auront la preuve que nous réalisons la promesse faite, ici même, l'an dernier, d'améliorer la présentation matérielle de la revue et d'accroître l'intérêt de sa lecture par la publication d'articles choisis.

Double réalisation rendue très difficile dans les circonstances présentes. Le Gouvernement vient d'émettre des décrets qui, d'une part, limitent le choix et l'emploi de certaines qualités de papier et, d'autre part, empêchent (sans l'ombre d'une compensation) la publication d'annonces qui assuraient à notre budget d'indispensables ressources.

*Nous avons tenu parole,
Nos collaborateurs nous y ont aidés,*

FEREZ-VOUS VOTRE PART?

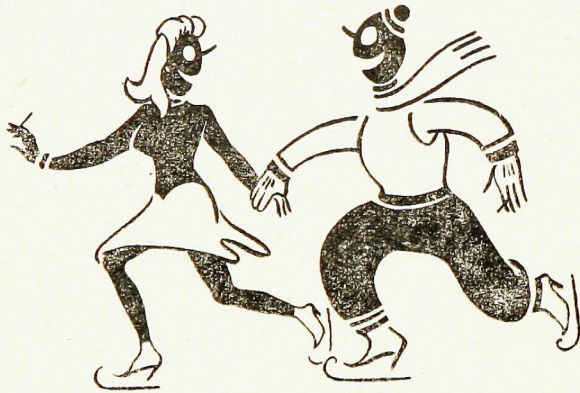
Un trop grand nombre de diplômés, sympathiques pourtant au mouvement créé par l'A.G.D.U.M. ont encore négligé de payer leur cotisation. Négligence excusable, il y a tant de choses qui sollicitent notre esprit dans les temps troublés que nous traversons! Oubli! On garde la facture en poche jusqu'au jour où lassé de la sortir hors de propos, on la range dans un tiroir d'où elle ne sort qu'au prochain déménagement.

Dans quelques jours nous enverrons aux retardataires une nouvelle facture pour la cotisation en cours. Nous leur demandons instamment de l'acquitter sans délai. Ce sera le meilleur témoignage qu'ils apprécient nos nos efforts.

Ne remettez pas à demain . . . Faites remise aujourd'hui

MERCI!

populaires



● Les Sweet Caps sont de la meilleure compagnie. Elles sont si douces, si rafraîchissantes parce qu'elles rendent plus agréable encore chaque moment de plaisir. Comme elles sont faites de 38 classifications de tabacs virginiens du meilleur choix, il n'est que naturel que ce soient les cigarettes les plus populaires au Canada.

Cigarettes Sweet Caporal

Boitez **NECTAR**
Mousseux
CHRISTIN



PLUS DELICIEUX QUE JAMAIS

LE NECTAR

Mousseux

CHRISTIN

CONTIENT MAINTENANT
LA PRECIEUSE

VITAMINE B¹

HYGIÈNE ET CIVILISATION

La vie moderne est si complexe que l'homme doit payer un lourd tribut pour sa survivance. La civilisation a ses avantages mais aussi ses inconvénients. Ainsi, pour jouir des privilèges de la société moderne, il faut être prêt à se conformer à ses lois. Ce sont les peuples amis du progrès qui sont le plus exigeants à l'égard de leurs membres et ils s'attendent à ce que leurs membres se maintiennent en bonne santé en observant les lois de l'hygiène.

Dans leurs applications légitimes, les arts, les sciences et les industries n'ont d'autre but que de faciliter nos moyens d'existence. Et dans l'édifice de la société, le médecin est un véritable pilier. C'est lui qui assure la sauvegarde de notre santé et parfois de notre vie. Tout bon citoyen se fait un devoir de coopérer avec le médecin et les autres ministres du bien public.

L'Etat réussit bien à protéger certains citoyens tout le temps, à protéger tous ses citoyens une partie du temps, mais il ne peut en tout temps sauvegarder la santé de tous les citoyens. Il faut que chacun y mette du sien. L'application intégrale et efficace de l'hygiène publique exige le concours actif et persévérant de tous et de chacun. Pour peu que nous entreprenions TOUS et EN TOUT TEMPS d'observer les règles de l'hygiène, la maladie fera, chaque jour, moins de victimes dans la province.

Le ministère de la santé et du bien-être social

JEAN GREGOIRE,
sous-ministre

HONORABLE HENRI GROULX,
ministre

De la violence en politique

par J. J. Le François

Le brigand qui braque froidement son pistolet sur la tempe du boutiquier paisible n'a certes pas raison. Il a cependant *une* raison: son pistolet. C'est une bonne raison. Et c'est suffisant. Le pauvre diable a beau protester, gémir, rien n'y fait. Il est la victime d'un plus fort que lui.

De même, l'employé n'a pas toujours tort et le patron n'a pas toujours raison. Il n'en reste pas moins vrai que le patron a et aura toujours le dessus parce qu'il a pour lui la force, le pouvoir. D'un signe, il peut congédier l'ouvrier, le réduire à la misère. Il le sait. L'employé le sait.

Cela pour dire qu'en pratique, sur la terre, les hommes étant ce qu'ils sont, méchants, la Force prime le Droit.

"La raison du plus fort est toujours la meilleure"

On aura beau, comme la victime du brigand, protester, se lamenter, s'étendre en considérations compliquées sur la Justice, le Droit, la Force, ça ne changera rien.

* * *

A l'origine de tout mouvement conquérant, il y a une idée. La doctrine. Cette idée impressionne quelques hommes qui s'en emparent, se réunissent, s'en pénètrent, et s'en font les apôtres. Embryon du mouvement. Avec le temps, cette cellule se développe, se perfectionne. Des adeptes s'amènent. Le mouvement prend naissance, commence sa trajectoire et finit par atteindre son but qui est la conquête du pouvoir.

Ici se pose une question: le mouvement conquérant peut-il atteindre son objectif sans avoir recours à la violence? ou bien, doit-il, nécessairement, à un moment donné, procéder violemment?

Le lutteur, dans l'arène, pour conquérir un titre, doit terrasser son adversaire. Le mouvement politique, lui, pour atteindre son but, doit écraser, annihiler ses adversaires, en l'occurrence, les détenteurs du pouvoir politique. S'il ne le fait pas, il sera lui-même détruit.

Les deux partis sont en présence. L'un détient le pouvoir, l'autre veut s'en emparer. Le premier attaque, avec des moyens qu'il juge appropriés aux circonstances; l'autre se défend. Echange de coups. Celui qui frappe le plus adroitement devient le maître de la situation.

C'est le cas de l'Inde. Mohenda Gandhi réclame pour son pays l'indépendance. L'occupant ne veut

pas abandonner, comme ça, un aussi riche coin de terre. Comment faire? Le mahatma ne veut pas verser de sang. Il prétend obtenir ce qu'il demande par des moyens pacifiques. Et il élabore sa doctrine de la non-violence. On arrive à un compromis. Or, tout le monde sait qu'un compromis ne satisfait personne.

Un jour, après d'infructueux pourparlers, Gandhi décide la grève générale. Comme il fallait s'y attendre, après quelques heures de grève, des émeutes éclatent ici et là. La police fait feu. Gandhi et ses lieutenants sont jetés en prison. Les troubles s'aggravent. On fait venir la troupe. Coups de feu. Morts, blessés.

Quelques jours et le calme se rétablit. Et l'Inde n'a pas son indépendance. Le Britannique reste dans la place parce qu'il a des avions, des canons, des mitrailleuses, parce qu'il est le plus fort.

Le problème de la conquête du pouvoir — tout comme celui de sa conservation — est une affaire de violence. "Une question de bandes armées", enseignait Engels.

Trotsky, Lénine et Staline l'ont fameusement démontré, le premier, en octobre 1917, lorsqu'il s'empara du pouvoir (troupes de choc du général Antonov) pour le compte des bolchéviks; les deux autres, en le conservant par le moyen des "commissions extraordinaires" (Tchékas).

D'ailleurs, l'histoire est une longue énumération d'actes violents. Depuis le meurtre de Caïn jusqu'aux plus récentes représailles de la Gestapo en pays occupés. Que d'invasions, de révolutions, d'offensives et de contre-offensives évoquent les seuls noms des peuples de l'antiquité: Egyptiens, Assyriens, Phéniciens, Hébreux, Mèdes, Perses, Grecs, Romains. Et le moyen âge: chute de l'empire romain sous les coups des barbares (Visigoths, Vandales, Burgondes, Huns, Hérules, etc.); invasions arabes en Perse, en Syrie, en Egypte, en Asie mineure, en Afrique, en Espagne, en Gaule (victoire de Charles Martel, à Poitiers, 732); invasions normandes en France, en Italie, en Scandinavie, en Russie, en Angleterre (bataille de Hastings, en 1066); huit croisades; guerre de cent ans entre la France et l'Angleterre (supplice de Jehanne d'Arc, 1431); ravages des Turcs en Europe centrale; inquisition (30,000 victimes, en Espagne seulement). Les temps modernes: guerres

de religion en France (massacre de la Saint-Barthelemy, 24 août 1572) : guerre de trente ans (1618-1648), entre catholiques et protestants d'Allemagne, dans laquelle intervinrent, successivement, le Danemark, la Suède, la France; révolutions de 1649 et de 1688 en Angleterre (Cromwell, régicide de Charles Ier); révolution française (1789-1795), (régicides de Louis XVI et de Marie-Antoinette, Charlotte Corday, la terreur, Robespierre et le Comité de Salut public); Napoléon et ses "guerres pour rien" (qui affaiblirent la France et dont les résultats furent Trafalgar, Waterloo, Sedan, et le désastre de 1940). Puis l'époque contemporaine: révolution de juillet (1830), troubles en Espagne, en Amérique espagnole, au Portugal, au Brésil, en Italie; émancipation de la Grèce; révolutions belge et polonaise; agitation en Irlande, en Suisse; révolution de février 1848, en France; ses répercussions à Vienne, à Berlin, à Naples, à Rome, à Turin, en Hongrie; le second empire et Napoléon III; unification du royaume d'Italie (Cavour, Garibaldi); unité allemande (Bismark); guerre franco-allemande de 1870, Sedan, la Commune (massacre d'otages, répressions en vrac et dans le tas, de M. Thiers). Enfin, l'hécatombe de 1914-1918, la révolution russe, la guerre d'Espagne, et l'épouvantable carnage actuel... Violence continue sous les formes les plus diverses.

* * *

Celui qui veut obtenir quelque chose par la violence, qu'il soit cambrioleur, révolutionnaire, ou général chargé de l'assaut ou de la défense d'une ville, ne doit pas agir à l'aveuglette. Il doit avoir étudié, s'être organisé, connaître le terrain d'opération, les forces de son adversaire, etc. Bien entendu, ce travail de préparation est proportionnel à l'opération envisagée. Stratégie. Tactique. Et puis, il doit être suffisamment fort. Puissance cérébrale, direction, commandement; puissance physique, hommes, équipement. Enfin, ces deux puissances doivent être équilibrées.

En 1870, l'Allemagne disposait d'une armée bien équipée et très bien commandée (le vieux Moltke). Du côté français, c'était le contraire (Napoléon III, Gambetta).

Par contre, en 1914-1918, l'armée allemande, bien que formidablement armée (artillerie lourde), était, sauf en ce qui concerne Ludendorff et Hindenburg, piteusement commandée (le Kaiser, le Kronprinz, Falkenhayn). La France, elle, dépourvue d'artillerie lourde au début, trahie au dedans pendant près de trois années (inexistence du 2e Bureau des renseignements, Caillaux, Malvy, affaire du "Bonnet rouge"), gagna la guerre grâce

à l'efficacité de son haut-commandement (Joffre, Foch, Pétain, Mangin, Gallieni, Nivelle, Franchet d'Esperey) nettement supérieur au haut-commandement allemand.

En 1939-1940, cependant, du côté français: impréparation, trahison, haut-commandement inférieur à la tâche. Du côté allemand: formidable armée extraordinairement équipée et bien commandée.

* * *

Du point de vue révolutionnaire, que valent les masses, sur lesquelles comptent, par exemple, les communistes?

La seule manière qu'un parti révolutionnaire a d'utiliser les masses est de leur faire déclarer la grève. On a eu connaissance de ces "grèves sur le tas". Or, la grève, même si elle est accompagnée d'actes violents, est une manifestation de non-violence. Elle pourra, quelquefois, souvent même, obtenir, pour ceux qui la pratiquent, certains avantages (réduction des heures de travail, ajustement des salaires), mais elle ne donnera pas le pouvoir.

L'exemple de l'Italie, en 1922, est frappant. Les Faisceaux eurent raison des masses socialistes-révolutionnaires et grévistes, qui comptaient des millions d'ouvriers, par le moyen de la matraque et de la carabine, et ils prirent le pouvoir.

D'ailleurs, ce ne sont pas les masses qui ont à s'emparer de l'Etat, mais des minorités formées des éléments avancés du parti et spécialement entraînées à la tactique du coup d'Etat (bandes d'Antonov).

En octobre 1917, quelques milliers de bolchéviks se sont emparés du pouvoir, en Russie, l'enlevant aux menchéviks (Kérénsky) qui avaient, eux, l'appui de la presque totalité des soviets.

Léon Trotzky, qui s'y connaissait en tactique insurrectionnelle, disait que "pour s'emparer de l'Etat moderne, il faut une troupe d'assaut et des techniciens; des équipes d'hommes armés commandées par des ingénieurs". Et il ajoutait: "L'intervention des masses armées peut être utile, mais, au second temps, pour repousser un retour offensif des contre-révolutionnaires"¹

* * *

La non-violence, telle que prêchée par le mahatma Gandhi et certains théoriciens socialistes (Kautzky), n'a, jusqu'ici, rien obtenu de solide, de définitif. Maints échecs socialistes et les événements survenus encore récemment aux Indes le démontrent suffisamment.

¹ Cité par Malaparte — "Technique du coup d'Etat". (Grasset)

Les partisans de la non-violence nous citeront peut-être le cas de l'Eglise primitive qui a triomphé d'obstacles quasi-incroyables. Nous leur répondrons comme ceci: a) Le cas de la chrétienté est exceptionnel, unique, puisqu'il tient du surnaturel. L'Eglise avait pour elle la promesse du Christ: "Les portes de l'Enfer ne prévaudront..."; b) Le mouvement chrétien n'était pas un mouvement politique. Son action portait sur l'empire des âmes seulement; c) Quand l'Eglise fut devenue forte, elle s'immisça dans les affaires des Etats et institua, comme on sait, l'inquisition. Torquemada n'était certes pas un partisan de la non-violence.

* * *

Faudrait-il conclure de tout cela que pour obtenir la liberté, le droit de vivre (c'est toujours pour cela qu'on s'agite), les peuples devront sans cesse, et nécessairement, avoir recours aux désordres, aux saignées? Nous ne le croyons pas.

Nous croyons plutôt que si l'Etat moderne prenait les moyens d'assurer à ses sujets les nécessités de la vie, une existence convenable, le danger d'anarchie serait écarté attendu que la presque totalité des éléments révolutionnaires (meneurs et menés) sont des produits de la misère (la faim fait sortir les loups du bois). Celui qui, après avoir pris un bon repas, s'installe confortablement dans son fauteuil, au coin du feu, ne songe guère à "descendre dans la rue".

Jean-Jacques Le François
Licencié en sciences sociales,
économiques et politiques.

WHAT'S IN A NAME?

• • •

J'indiquais à un passant la direction de l'Université: tourner à Bellingham road sur Maplewood et prendre Northmount. La réflexion me vint à l'esprit que c'était une bien étrange suite de noms de rues pour atteindre la plus grande université française d'Amérique.

Que n'ai-je pu lui dire: prenez le Boulevard Mont-Royal dont le prolongement s'appelle Avenue de l'Université!

Espérons que ce voeu sera entendu des édiles à qui incombe la mission de donner des noms aux artères de la seconde ville française du monde.

Puisque nous avons enfourché le "dada" il nous vient à l'idée de demander l'avis des lecteurs sur le terme qu'il conviendrait d'employer pour désigner les terrains qui entourent l'Université. Dans les collèges et Universités anglaises ou américaines, on emploie le mot "campus"; il n'y aurait pas de raison de rejeter ce terme qui est latin, mais correspond-il bien au domaine du Mont-Royal qui tient de la montagne et de la forêt?

265, rue Ste-Catherine est
Tél. L.A. 6703—Montréal

Tait-Favreau, Llé
L. Favreau, o.o.d., Président

**Examen de la vue
Verres Correcteurs**

et assistants
Optométristes - Opticiens
"Bacheliers en Optométrie"

6890 rue St-Hubert
Tél. CA. 9344
MONTREAL

Les plus grands spécialistes
de fourrures au détail du
Canada depuis plus de
soixante ans

CHAS DESJARDINS & CIE
LIMITÉE

FRANÇOIS DESJARDINS
Président et propriétaire

1170 ST-DENIS MONTRÉAL HARBOUR S191

**BERNARD BERNARD
DENIS TREMBLAY**
(CORPORATION GENERALE
de RECOURVEMENT et de CREDIT)

RECOURVEMENTS et ACHATS
de COMPTES - GARANTIE de \$5,000.

LICENCIÉS EN VERTU DE LA LOI
DES AGENTS DE RECOURVEMENT

10 ouest, RUE SAINT-JACQUES — — Plateau 3011

Un hommage à l'Université

Le journal Le Canada, de Montréal, a publié, en supplément à son numéro du 7 décembre, une section de 25 pages, abondamment illustrée, consacrée à l'Université de Montréal. L'A.G.D.U.M. remercie les directeurs de ce grand quotidien de leur initiative. Voici, à l'intention de nos lecteurs qui n'auraient pas pu se procurer ce numéro spécial, l'article de M. Edmond Turcotte, sur l'Université.

Aucun peuple n'atteint à la véritable grandeur s'il ne domine par l'esprit. C'est par cela que les Athéniens furent grands entre tous. Et c'est dans la mesure où les modernes se sont rapprochés de l'idéal grec qu'ils ont rejoint la grandeur.

Qu'importe le nombre. Le beau et le vrai n'habitent pas obligatoirement dans la masse des suffrages. Un petit peuple comme le nôtre peut aspirer à réunir, par ses efforts, les conditions de la supériorité. Mais ces conditions de supériorité, il faut les réunir toutes, et au premier chef le milieu matériel qui abrite l'esprit et lui assure les moyens, la sécurité et la permanence.

N'affectons pas de mépriser les monuments de l'architecture. Ne disons pas que dans la recherche d'un cadre à l'esprit, les réussites du génie moderne sont un vice parce qu'elles favorisent la confusion du matériel et du spirituel. A nous de nous garder plutôt contre cette confusion en nous rappelant sans cesse, au milieu de notre fortune grandissante, que les arts et la pensée n'atteignent leur plein épanouissement à Athènes et dans le monde grec qu'après les conquêtes matérielles et l'enrichissement des trafiquants, des navigateurs et des artisans.

L'histoire des peuples anciens et modernes nous révèle qu'une même loi gouverne leur évolution à chacun. Toujours le cadre matériel précède la floraison d'une civilisation. Il doit en être de même pour nous, et la grande migration de nos professeurs, de nos conférenciers, de nos chercheurs et de nos étudiants vers la ruche merveilleuse qui s'élève sur les pentes du Mont Royal marque une nouvelle étape historique de la marche de notre peuple vers sa destinée.

Les inspirateurs de la montée vers la lumière avaient fait jadis un rêve grandiose. Ce rêve, il se réalise peu à peu, malgré les crises, malgré même les traverses de la guerre.

Si tant d'obstacles s'aplanissent sur la route, on le doit certes à l'enthousiasme et à la persévérance de tous ceux qui ont consacré leur vie et leur âme

à l'Université, mais il n'est que justice de dire qu'on le doit aussi à l'intelligence d'un gouvernement éclairé qui a voulu s'imposer l'obligation de trouver, malgré les difficultés de trésorerie consécutives à la crise économique et inhérentes au présent état de guerre, les millions nécessaires à la poursuite de l'oeuvre.

Une oeuvre collective comme l'Université dépasse trop les individus pour qu'on en distingue un seul parmi les artisans de sa grandeur matérielle. Ce serait d'ailleurs bien superflu, car des noms de notables, de pédagogues, d'architectes et de ministres viennent tout de suite à l'esprit au seul mot d'université. Il suffit aujourd'hui qu'une grande étape soit accomplie: celle de la prise de possession.

L'Université n'est plus le vaste chantier désert qu'elle fut longtemps aux yeux du visiteur stupéfait. Elle est aujourd'hui bourdonnante d'activité. Sur les pentes de la colline, dans la cour d'honneur, dans les couloirs, les halls et les amphithéâtres, professeurs et étudiants vont et viennent, comme animés d'une ferveur nouvelle.

Campée sur les sommets, l'Université est un symbole. Elle est partout baignée de lumière. Ses murs ont des teintes claires. Ses lignes sont sobres et nettes. Ses colonnes de marbre sont fortes et élancées. Ses voutes ont l'ampleur des vastes espaces. Et de partout on aperçoit en bas, à ses pieds, la vie intense de la grande ville, et dans le lointain, vers les infinis de l'horizon, la blancheur hivernale de nos lacs et la grisaille embrumée des Laurentides sous la neige.

L'Université inaugure, sur le Mont Royal, une ère nouvelle. Elle ne renie rien de son passé. Mais elle doit surtout se rappeler qu'elle est, pour nous tous, une grande espérance.

Par des efforts renouvelés et puissants dans l'ordre de l'esprit, elle saura, n'en doutons pas, justifier les sacrifices que nous lui avons consentis dans l'ordre de la matière.

L'assurance-maladie

OBLIGATOIRE ⁽¹⁾

par EMILE BOUVIER. S.J.

Un arrêté ministériel du 16 février 1942, déposé à la Chambre des Communes par l'honorable Ian Mackenzie, ministre des Pensions, autorise le gouvernement fédéral à poursuivre l'étude de l'assurance-santé en vue d'élaborer un projet de loi. Le sujet, comme vous le savez, n'est pas neuf. Déjà en 1933, la Commission des Assurances sociales de la province de Québec avait sondé l'opinion du Collège des Médecins et chirurgiens, de l'Association médicale et de la Fédération des Sociétés Médicales de la province. Et, d'après ce rapport, le corps médical, en principe, ne s'oppose pas à l'obligation des assurances sociales de la province de Québec. Tous les médecins n'y vont pas du même cœur, mais tous comprennent et admettent la nécessité d'une assurance pourvu que la profession médicale n'en soit pas amoindrie.²

Devant la loi fédérale, la diversité des opinions est beaucoup plus prononcée.

Pour la majorité des médecins, l'assurance obligatoire semble un danger parce qu'elle conduit à l'ingérence politique dans la profession médicale. D'autres préfèrent un plan d'assurance libre; d'autres se résignent à l'assurance obligatoire car, bon gré mal gré, on s'y achemine. Même divergence d'opinions du côté des hôpitaux et des gardes-malades.

Devant un projet aussi important, quelle attitude prendre? Opposition? Acceptation pure et simple? Compromis? La solution que je soumets à votre discussion est une solution de *compromis* que je dégage d'une réponse à deux questions.

D'abord en principe.

1.—Une assurance-maladie obligatoire est-elle compatible avec notre philosophie sociale?

2.—Le projet d'Ottawa offre-t-il des garanties de sécurité pour la profession médicale?

* * *

Disons tout de suite qu'en saine philosophie morale la fonction de l'Etat se divise en deux tâches: celle de protéger les citoyens et de favoriser

¹ Conférence prononcée au Cercle Universitaire, au déjeuner-causerie du 12 novembre.

² Commission des Assurances sociales, 6e rapport, p. 313.

la prospérité nationale et le progrès matériel, intellectuel et moral des citoyens. En bonne et saine logique, l'Etat moderne, gardien de la santé publique et du capital humain, considère qu'il a le droit et le devoir d'imposer l'obligation. Dans une société bien organisée, l'individu n'est pas libre de se retrancher dans une imprévoyance qui le laisse à la charge de la collectivité.

Or, d'après le Comité national d'hygiène mentale de 1939, le bilan de la santé n'est pas rassurant. Le Canada a perdu, durant les quatre années qui ont suivi le recensement de 1931, 70,000 bébés de moins d'un an et 33,000 mères en couches et bébés mort-nés; une hécatombe de 103,000 vies humaines. En somme, le Canada perd chaque jour 3 mamans, 24 bébés mort-nés ou ne vivant que 24 heures, 42 enfants de moins d'un an et 54 de moins de 5 ans. Le taux de la mortalité infantile dans divers pays nous éclairera.

Pays	Année	Taux par 1,000 naissances vivantes
Nouvelle-Zélande	1937	31
Etats-Unis	1937	51
Angleterre	1937	58
Canada:	1938	63
Ontario	1938	49
Québec:	1938	83
Montréal	1937	87
Québec	1937	142

(Annuaire du Canada, 1940, p. 137)

Autre exemple significatif: les causes de mortalité pour 20,324 décès de personnes de 15 à 64 ans au Canada (1936) se répartissent ainsi:

Typhoïde	114	Appendicite	513
Syphilis	189	Hernie, intestins	223
Ataxie	18	Suicides	570
Paralysie	111	Coeur	3450
Tuberculose	2532	Artériosclérose	538
Diabète	222	Hémorragie	258
Anémie	167	Néphrite	804

Or, la médecine préventive éliminerait beaucoup de ces cas. Ainsi la tuberculose, la syphilis, les maladies de coeur découvertes et traitées à temps gardent peu d'emprise sur un malade. Bien des suicides résultent d'un surmenage, d'un déséquilibre mental que les soins d'un psychiatre peuvent corriger. En 1936, sur un total de 107,050 décès, 10,505 n'avaient pas reçu de soins médicaux. Ajoutons à ce bilan de mortalité les journées de

travail perdues pour cause de maladie. En 1931, elles représentaient une somme de quarante millions de dollars.

A quoi attribuer cette insuffisance de secours médicaux? Aux médecins, aux hôpitaux ou à la modicité du revenu familial?

D'après la même étude du Comité national d'Hygiène mentale, nous avons un médecin pour 1,034 personnes et un dentiste pour 2,566 tandis qu'aux Etats-Unis, d'après une enquête, on estime qu'il faudrait un médecin par 700 personnes et un dentiste pour 1,000. A ce compte, il manquerait au Canada 4,769 médecins et 6,323 dentistes. Le Québec compte 1,200 localités privées des services du médecin, à qui il faut substituer des gardes-malades. Quant aux hôpitaux, on en compte 864 pour accommoder 85,801 malades. Il manque actuellement 3,500 lits pour les tuberculeux et 8,650 pour le traitement des maladies mentales. Par-dessus tout, entre en cause le revenu insuffisant du petit salarié, qui plus que d'autres a besoin de soins médicaux, mais ne peut se les procurer.

Chez une famille composée du père, de la mère et de deux enfants, un revenu annuel de 950 dollars pourrait à peine suffire au logement, à la nourriture, au vêtement et au chauffage. Qu'une maladie survienne et le budget est incapable d'y faire face.

Or, en 1931, sur un total de 1,137,924 familles de salariés (soit 4,560,773 individus), 536,667 familles (soit 2,098,840 individus) avaient un revenu annuel de moins de 950 dollars. Donc, près de 45 p.c. de ces familles ne pouvaient pas se procurer de secours médicaux. En 1936, on calcule qu'environ 2,737,663 personnes appartiennent à des familles ayant moins de 950 dollars de revenu, soit environ 25 p.c. de la population canadienne. Ces données ne semblent pas exagérées, quand, aux Etats-Unis, quarante millions de personnes (soit le tiers de la population) appartiennent à des familles dont le revenu est de 800 dollars et moins.

Le médecin ne saurait assumer seul la charge des clients pauvres. A Montréal seulement, la profession médicale donne en services gratuits au delà de quatre millions de dollars par année, il y a un cas de maternité sur quatre de payé, un cas de chirurgie sur sept, une consultation médicale sur dix (Action Médicale, déc. 1941, p. 186). En 1929, plus de 60 p.c. des médecins du Canada possédaient des revenus insuffisants pour être sur la liste de l'impôt du Revenu. Le médecin doit gagner sa vie, et, pour cette raison, il se croira facilement autorisé à soigner d'abord le malade payant. D'autre part, le client pauvre n'appelle le médecin qu'à la dernière minute, trop tard sou-

vent. Situation lamentable qui appelle des solutions.

* * *

La plus opportune et la plus efficace, a-t-on dit, est l'assurance-maladie obligatoire. C'est la mise en commun des risques d'une collectivité par la substitution d'une responsabilité collective à la responsabilité individuelle de chaque membre. Le patron, le travailleur — et dans certains cas l'Etat — contribuent à un fonds commun qui défraie les services médicaux donnés à l'assuré malade et rémunère le médecin.

La suggestion de l'assurance-maladie obligatoire provoque chez la plupart des médecins une réaction de désapprobation catégorique. A leurs yeux elle serait une espèce d'étatisation de la médecine, c'est-à-dire un contrôle direct de l'Etat sur l'exercice de la profession médicale, sur les relations entre clients et médecins, sur la détermination des frais médicaux, etc. Or, l'examen des lois des vingt-six pays déjà dotés de cette législation révèle des traits rassurants: a) elle s'applique exclusivement aux pauvres et aux petits salariés; b) elle relève d'un fonds de contributions et non d'impôts; c) elle respecte le choix du médecin par l'assuré et l'indépendance du médecin dans l'exercice de sa profession.

A la lumière de ces expériences, ne saurait-on pas concevoir pour la Province une loi d'assurance-maladie capable de remédier à la pénurie des services médicaux et d'assurer à la fois la liberté de la profession médicale?

Les points essentiels qu'il faut à tout prix sauvegarder sont les suivants: liberté du choix du médecin par l'assuré, liberté du médecin d'accepter le patient, liberté du médecin dans la conduite du traitement, sauvegarde du secret professionnel et de la communication personnelle, liberté du médecin de faire partie du service de l'assurance, liberté du choix de l'hôpital, liberté dans la régie interne des hôpitaux, autonomie du Collège des médecins dans la fixation des tarifs, l'organisation de la profession et la recherche scientifique.

Une loi qui respecterait les clauses énumérées ne saurait être taxée de mesure étatisante.

A titre d'exemple, considérons la législation anglaise de 1911 qui protège aujourd'hui plus de 18,360,200 assurés, soit 40 p.c. de la population totale et 80 p.c. de la population ouvrière. D'après elle, le médecin est libre de s'inscrire au service des assurés; de son côté, le patient choisit le médecin à son gré. Celui-ci est rémunéré par la Commission d'assurance d'après le mode de paiement per capita. En 1931, 15,670 médecins (40 p.c.) ont accepté de soigner les assurés. En 1935, on en comptait 16,430 avec une moyenne de 950 assurés par médecin. En 1940, 17,920 médecins. Des

médecins compétents et salariés surveillent l'application de la loi dans chaque région. Sans doute, la loi n'est pas parfaite. Mais le public anglais l'apprécie et ne songe pas à revenir à une assurance uniquement volontaire. Le revirement, à ce sujet, de la *British Medical Association* est éloquent. Au début, accueil plutôt froid, indifférent. A l'enquête de la Commission royale de 1928, l'Association donna son approbation définitive et exprima même le vœu que la législation s'étendit aux personnes à la charge des assurés.

La loi française de 1930 respecte aussi le choix du médecin par l'assuré. Pour l'émission d'un certificat d'invalidité, elle n'oblige pas le médecin à révéler son diagnostic. Afin de prévenir l'abus des appels non motivés, le malade doit payer une partie des frais conjointement avec la caisse. La loi allemande, au contraire, n'impose au patient que les frais de la première visite.

En Allemagne, où la loi date de 1886, l'Association des médecins la regarda d'un mauvais œil, mais finit par s'y rallier. Elle corrigea la loi, dégagea les médecins de l'ingérence politique et non-professionnelle; elle releva le barème des tarifs et fixa le mode de rémunération. Cette législation retient aujourd'hui les services de 38,000 des 47,000 médecins du pays.

Resterait l'assurance libre subsidiée. Mais l'avenir ne réserve pas à l'assurance volontaire des développements bien prometteurs si on en juge par le faible pourcentage des assurés en période de salaires élevés:

Etats	Année	Pourcentage de la population
Australie	1923	9.
Belgique	1925	14.3
Canada	1925	1
Danemark	1925	57.4
Espagne	1925	1.8
Finlande	1924	2
France	1923	6.6
Grande-Bretagne	1924	13.5
Italie	1924	2.
Nouvelle-Zélande	1924	6.7
Afrique-Sud	1924	3.

(B.I.T., 1927, Assurance-maladie libre, p. xxii.)

Il semble donc que, par la force même des circonstances, l'on s'achemine vers un régime d'assurance-maladie obligatoire.

* * *

Le projet d'Ottawa respecte-t-il les libertés professionnelles?

Avant de répondre à cette question, il faut en poser une autre: la loi devrait-elle être fédérale ou provinciale ou fédérale et provinciale?

Au deuxième volume du Rapport Sirois, page 42, on lit: "Vu la différence marquée qui existe entre chaque province au point de vue des conditions économiques et sociales. . . (nous estimons

essentiel) de laisser aux provinces le soin d'assurer les services médicaux et d'hospitalisation."

Advenant la création par une province d'un système d'assurance-maladie comportant une taxe sur les gages et les bordereaux de paye, il conviendrait peut-être d'en confier la perception au gouvernement fédéral. Nous croyons néanmoins que les divergences qui existent au Canada suivant les régions rendent inacceptable tout système de portée nationale.

Or, actuellement, on se montre favorable à un *Provincial Enabling Act*. Toutefois, si on en juge par les bribes du bill qui regarde les hôpitaux et les gardes-malades, on incline beaucoup à s'ingérer dans le domaine des provinces et même dans le domaine professionnel.

Or, en législation sociale, il importe plus que jamais de conserver aux provinces leur indépendance.

En particulier, la province de Québec doit être et restera indépendante. Sa législation sociale en matière d'assurance est la projection de 300 ans d'histoire et elle évolue dans un cadre de règles juridico-sociales qui procèdent plus ou moins directement de la pensée catholique. Les valeurs humaines et sociales, chez nous, passent avant l'efficacité et le rendement.

Or, une loi:

1.—qui proposerait un Conseil de Santé fédéral et provincial nommé par les gouvernements respectifs;

2.—qui embrigaderait tous les salariés au-dessous de \$2,400.00;

3.—qui dissolverait *ipso facto* les plans d'assurance volontaire;

4.—qui laisserait à ce Conseil de santé le soin de légiférer par décret;

ne serait pas sans danger.

Devant des suggestions aussi audacieuses, les médecins, qui n'ont pas le tempérament radical, ont raison de crier à l'étatisation de la médecine ou à l'infiltration de la politique dans le corps professionnel. Ils connaissent si bien la faiblesse humaine qu'ils ne sont pas sûrs qu'une assurance-maladie conduite par un Conseil nommé par le gouvernement reste indemne à toute influence politique. Selon la recommandation du *Canadian Medical Association Committee on Economics*, l'administration de la loi doit relever d'une commission nommée par les corps professionnels respectifs. Autrement, la politique s'en mêle et en dépit de toute la confiance qu'on lui donne, le risque reste dangereux. Mais, dira-t-on, la politique s'infiltrerait aussi dans les commissions. Si les médecins qui siègent à la Commission sont désignés par le corps professionnel, la politique qui pourrait s'y glisser me paraît moins suspecte que l'autre.

* * *

Autre point qu'il importe de souligner, à savoir : l'application de la loi. Elle peut s'appliquer à tous les salariés ou seulement aux travailleurs dont les ressources ne dépassent pas une certaine limite. Les deux conceptions se rencontrent dans les législations nationales. L'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Irlande du Nord, la Hongrie, le Japon, la Lithuanie, la Norvège ont adopté le système de la limite du revenu, alors qu'en Autriche, en Esthonie, en Pologne, en Russie, dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, la situation de fortune ne donne lieu à aucune restriction.

Le plan qui s'élabore à Ottawa est en train de copier le plan de la Colombie-Britannique en embrigadant tous les salariés jusqu'à concurrence de 2,400 dollars, ce qui comprendrait plus de 90 p.c. de la population salariée canadienne.

Ainsi sur 1,137,924 familles en 1931, environ 100,000 auraient plus de 2,400 dollars. Dans Québec, sur 300,950 environ 30,000 auraient plus de 2,400 dollars (Recensement VI, 716).

Or, le but d'une assurance est de protéger l'ouvrier de faible revenu contre la maladie. Ainsi, dans la loi anglaise, on se limitait aux salariés de 250 livres sterling (1,217 dollars) par année; en Allemagne aux salariés dont le traitement ne dépassait pas 857 dollars; en France, tous les travailleurs dont le salaire ne dépassait pas 600 dollars dans les campagnes et 720 dollars dans les villes, étaient des assurés obligatoires. Si l'assuré a un enfant à sa charge, on augmente de 80 dollars, s'il a deux enfants, on augmente de 160 dollars.

On laisse la population mieux rémunérée à la charge de la médecine libre. Pour le Canada, la limite des salaires pourrait être de 1,200 dollars. Si on la laisse à 2,400 dollars, sans doute on ramasse les fonds plus facilement, mais on enlève aux médecins une clientèle qui leur appartient et indirectement on tend à contrôler par l'assurance la médecine du Canada. Exemple du conflit entre l'efficiency et la liberté professionnelle.

Bien plus, les plans d'hospitalisation sont voués à la dissolution. On ne le cache même pas. L'idéal pourtant serait d'intégrer ou de coordonner les plans volontaires avec un plan obligatoire. Le plan obligatoire couvrirait les petits salariés et le plan volontaire les gros salariés.

Pour être sociale, cette loi, comme les lois européennes, devrait protéger les enfants de l'assuré, être généreuse dans la prestation des services, à savoir ceux des spécialistes de l'hospitalisation.

De plus, il faudrait à tout prix respecter les sages recommandations du *Canadian Medical Association Committee on Economics*, qui suggère une assurance provinciale, administrée par une

commission dont les membres sont désignés par le Collège des médecins, une surveillance professionnelle suivie par des comités locaux de médecins, garantissant ainsi la liberté et le standard professionnels.

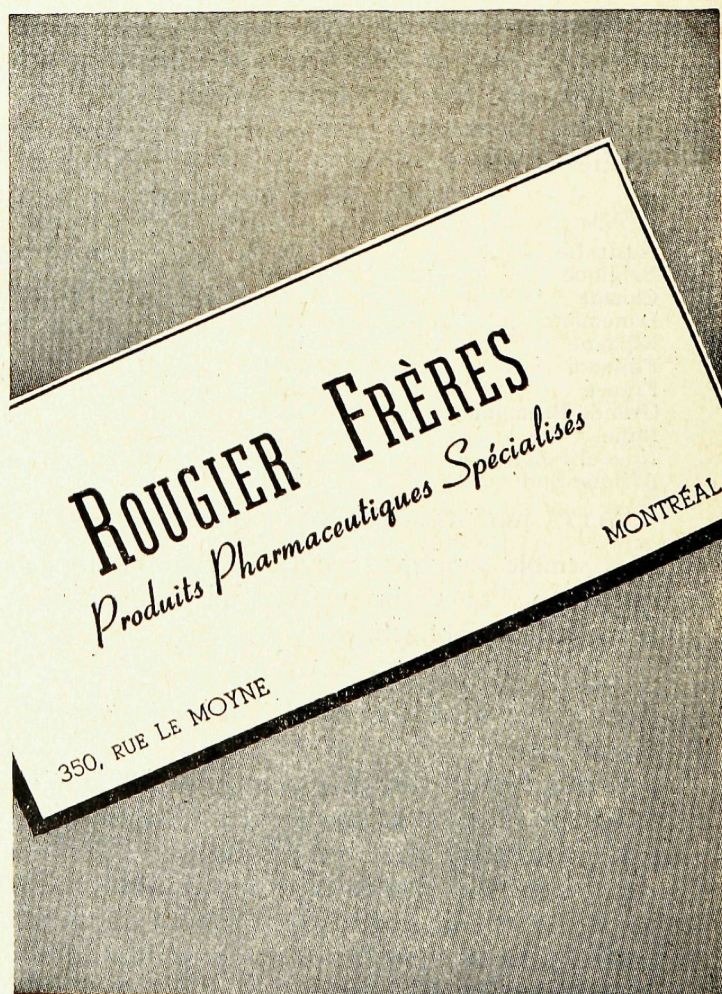
Et voilà, dans les grandes lignes, à quelles conditions une loi d'assurance-maladie obligatoire destinée à la classe peu fortunée marquerait un progrès dans notre législation sociale.

CONCLUSION

Le principe de l'assurance-maladie, de lui-même, ne conduit pas à l'étatisation ou à la socialisation de la médecine. Toutefois, dans ce domaine des réalisations, il faut exercer une certaine prudence. Or, la tendance actuelle est de proposer une loi provinciale qui, par suite de l'incapacité financière des provinces, deviendra tôt ou tard fédérale.

Cette tendance, nous ne saurions l'accepter encore moins la favoriser parce qu'elle s'oppose à la constitution fédérale et au caractère ethnique et culturel des provinces.

Emile BOUVIER, S.J.
professeur à l'École de Service social
de l'Université de Montréal



Boutiquiers ou humanistes ?

A une époque où, sous prétexte de modernisme et d'utilitarisme on propose de modifier les programmes d'enseignement classique pour les rapprocher, nous dit-on, de ce qui se fait chez nos compatriotes anglo-saxons, nous jugeons à propos de publier un article de M. Gilbert Murray, paru dans la livraison de novembre de *Britain to-day*. Nous regrettons de ne pouvoir publier cet article *in extenso*, mais nous en avons extrait les passages les plus significatifs.

On pourra "chinoisier" sur certains allégués de M. Murray au sujet de l'attitude coloniale de l'Angleterre; ce sujet prête à discussion, mais qui oserait assurer que les faits historiques soient toujours examinés à la lumière de l'impartialité la plus rigoureuse? D'ailleurs ce serait sortir de notre propos que de nous engager dans cette discussion.

R.T.

When Napoleon called the English "a nation of shopkeepers" he merely meant that they were not a nation of soldiers. That is true. The army has never since Cromwell's time been a political force in England, and of course a nation with the widest commercial interests and the greatest merchant fleet in the world has to pay attention to its business interests. But, if you look at the history of England right through the nineteenth century and up to the present, there is hardly a moment when the commercial classes had a dominant influence.

It is Oxford and Cambridge that have been in power, not Birmingham, Manchester, and the City of London. Peel, Gladstone, Rosebery, Asquith, Grey, Balfour, Curzon, Baldwin, all classical scholars or philosophers, all carrying on the old aristocratic tradition which expected that a statesman should have been trained in the greatest thoughts of the human race, not merely in ledgers and law books, or the practice of buying and selling. . .

This humanism is an old tradition in England. It is a thought which recurs more than once in Burke, the great philosopher of the Whig movement in the eighteenth century, that a statesman in choosing his course of action should consider not how it looks to-day or to-morrow but how it will look a year hence, ten years hence and after. It is the opposite of the narrowly practical spirit which concentrates on the immediate commercial gain or the immediate political victory. . .

The same principle guided another great classical scholar among eighteenth century statesmen,

Charles James Fox, and has been the inspiration of Liberal foreign policy ever since. It was the spirit in which Lord Chatham opposed the war against the American colonies. It explains why, during the century in which Britain had complete mastery of the seas, Britain never tried to snap up the colonies of less strong European powers; why Mr Gladstone gave back the Ionian islands to Greece because they were Greek; why another classical scholar, Macaulay, laid down the principle that the purpose of British rule in India was to train the Indian nations in self-government, and how this difficult purpose has been laboriously pursued, generation after generation, until by the work of a Viceroy who is a classical scholar, Lord Halifax, under a Secretary of State who was once President of the Classical Association, Mr. Amery, through the special agency of a third classical scholar, Sir Stafford Cripps, the end is almost achieved, and will be achieved as soon as the divergent parties in India agree.

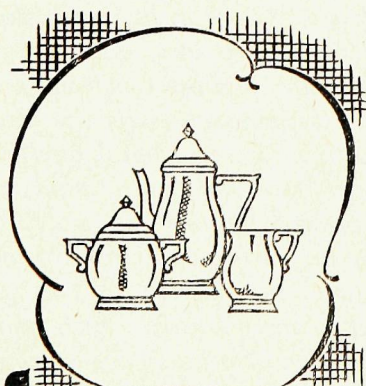
I doubt if there has ever been in human history an Empire which has tried so long and hard to divest itself of power over a subject nation. I do not suggest that such far-sightedness is the direct result of learning Latin grammar; but I do think it is in large part the result of not living too exclusively in the present moment. A statesman who has been trained on the great thoughts of man throughout many ages, not merely in law and political history, but in the books in which philosophers, poets, saints, men of genius have expressed their discoveries and ideals, will be more likely to rise above those "mean thoughts" which go so badly with a great empire. . .

It is a strange thing. We are not of the Latin nations. Our race, though immensely mixed, is predominantly Nordic; our language is roughly speaking two-thirds Nordic, one-third Latin; but our literature, especially in all its higher forms, is predominantly based on Latin and Greek. Beowulf and Caedmon have had no influence on English literature at all comparable to that of Homer or Virgil. In our university training the Greek and Roman classics play, I believe, a larger part than they do in any country of Europe. . .

The Great Powers of Europe have never had security. They have lived in perpetual danger. They are militarist because they have always had armed enemies just across that thin imaginary line that is called a frontier. They are despotic because they have to be militarist. They are suspicious and repressive towards their own people because they have usually, for strategic reasons, annexed territories inhabited by alien races which dislike them. We, surrounded by our blessed barrier of sea, have been almost free from these painful necessities. Our public life has been for many generations free from fear; no unpopular minister is afraid that if he falls from power he will be persecuted. No opposition plots with an enemy or means violence. Consequently we do not fear freedom of speech. . .

Will this happy condition last, or have the brutal necessities of war, which hem in our freedom on every side, fill life with new fears, and lower our whole standard of culture, already taken away the foundation on which this generous classical idealism is based? It is hard to say. The deadly pressure of war is hard to resist, but the deeply ingrained habit of an ancient culture will be hard to uproot. I think we shall keep much of our traditional culture. . .

Gilbert MURRAY, O.M.



**ARGENTURE
D'ORURE**

Pour la réparation
de vos argenteries,
**consultez une mai-
son responsable.**

32 années d'expériences
Plaqueur durant 20 ans
pour la maison HENRY
BIRKS

Appelez HA. 8775
967 boul. St-Laurent
Montréal

J. Henri Achim

Don s à la Bibliothèque

A la suite de l'appel lancé dans le numéro de septembre de l'Action Universitaire, plusieurs diplômés nous ont fait parvenir des volumes pour la Bibliothèque centrale ou nous ont promis de nous faire ce don lorsque la bibliothèque serait organisée. Nous tenons à remercier ces donateurs entre autres, M. Lester Mercier, du Conseil des Ports nationaux, qui vient de nous remettre les volumes suivants:

Adam Smith	An Inquiry into the Nature and Causes of THE WEALTH OF NATIONS
Charles Gide	Principes d'Economie Politique
J. Barthélémy	Le Gouvernement de la France
Charles Gide et Charles Rist	Histoire des Doctrines Economiques
Jean Brunhes et Camille Vallaux	La Géographie humaine
Jean Brunhes	La Géographie de l'Histoire
Charles Gide	Cours d'Economie Politique (2ième volume)

Pour donner plus d'ampleur au recrutement de ces dons, un comité de coordination sera bientôt constitué au sein de l'A.G.D.U.M. et nous sommes, d'ores et déjà, assurés du concours actif de personnalités éminentes.

La fonction de ce comité serait, par des entrevues personnelles, dans les relations quotidiennes, de développer ou de susciter l'intérêt des diplômés envers leur Alma Mater, intérêt qui se manifesterait par des dons de volumes ou de sommes d'argent pour achats de livres destinés à la bibliothèque.

L'ordre des Notaires pourrait, à cet égard, nous rendre d'immenses services. Le notaire donne souvent à ses clients des conseils sur la disposition de leurs biens. Le partage de collections de livres ou de documents de famille constitue parfois un casse-tête. D'une part le testateur voit à regret se disperser une collection qu'il a mis tant de soins et d'amour à réunir; ensuite ses héritiers, s'ils n'exercent pas la même profession, n'ont guère besoin de livres spécialisés qui composent la collection, alors que ces volumes pourraient rendre tant de services aux étudiants et aux diplômés qui fréquentent la Bibliothèque universitaire. Enfin, et ce n'est pas le moindre aspect, le donateur de livres à l'Université, est assuré de leur bonne conservation et, si le don est important, l'ensemble des volumes constitue une collection homogène portant le nom du donateur.

Nous invitons tous les diplômés qui sont intéressés à connaître la composition du comité de coordination à s'adresser à nous et nous leur fournirons les renseignements qu'ils désirent.

R. TANGHE

L'ACTION UNIVERSITAIRE

Echos d'une . . .

FÊTE UNIVERSITAIRE

Nos lecteurs trouveront ailleurs la note relative au banquet offert au Cercle Universitaire pour fêter l'accès à la Société Royale du Canada de trois des nôtres: les docteurs L.-Charles Simard, Georges Préfontaine et M. Jacques Rousseau. A cette occasion le Frère Marie-Victorin prononça un discours que nous eussions aimés reproduire en entier. Nous en extrayons les passages suivants¹.

Il est très pertinent, qu'ayant à fêter trois nouveaux académiciens sortis de nos rangs, nous ayons pour président d'honneur Mgr Olivier Maurault, vice-président de la Société Royale, et qui aura, l'an prochain, l'insigne honneur d'être président général de la Société. Comme je ne sache pas que l'on ait suffisamment souligné cet événement qui honore à la fois notre recteur et l'Université de Montréal, pourquoi ne pas faire d'une pierre quatre coups et ranger respectueusement Mgr Olivier Maurault qui est encore un jeune, en ligne avec ceux qu'il est venu honorer avec nous?

La présence ici de Mgr Maurault donne à cette fête intime tout à la fois un caractère officiel d'académie et un caractère officiel universitaire. Cette fête a aussi une valeur de symbole qu'il est difficile d'ignorer, puisqu'elle souligne l'entrée définitive et en nombre des Canadiens français sur le terrain de la science biologique organisée, dont la section V de la Société Royale est le corps le plus représentatif.

Dr L.-C. Simard

Simard est l'un de ceux de la jeune génération, qui ont le plus fermement cru à la science pure et qui l'ont servie jour après jour sans jamais regarder en arrière. Mais il n'a pas voulu être un pathologiste monorail buté sur sa spécialité, ne touchant à la vie que par le rayon lumineux qui monte dans le tube de son microscope. Il n'habite pas dans une tour d'ivoire. Il a collaboré largement à tout ce qui avait pour but de faire avancer la culture scientifique, de l'organiser et de la faire rayonner dans notre université et au dehors. Il a joué un rôle de premier plan dans la fondation de l'Association des anciens diplômés de l'Université de Montréal. Il fut dans cette oeuvre le bras droit de cet homme admirable qu'est maître Arthur Vallée.

¹ Les lecteurs désireux d'avoir le texte complet le trouveront à la page 8 du "Devoir" du 29 décembre 1942.

Dr Georges Préfontaine

Depuis que Préfontaine est sur la brèche, l'Institut qu'il dirige s'est développé, a étendu ses ailes sur divers domaines: l'entomologie, l'hydrobiologie, l'ichtyologie, la physiologie générale, la biologie. Il excelle à amener l'eau au moulin. Une fois la roue en mouvement, il la laisse tourner et s'en va semer par champs. Car notre ami est un éternel semeur. Il sait que la vie gonfle la semence à la faire éclater et il a confiance que le soleil et la rosée du ciel passeront derrière lui. Peu lui chaut que souventes fois le geste du semeur soit suivi "du triste et long sommeil de la graine lancée". C'est la loi de tout ce qui vit. Qu'une plantule sur dix échappe à la mort embusquée, et c'est la victoire! Mes amis, ensemble soyons heureux des belles réalisations auxquelles le nom de notre ami restera attaché.

Ce sont ses travaux de recherches spécialisées qui ont ouvert à Georges Préfontaine les portes de la Société Royale et rien d'autre. Mais notre ami est féru d'idées générales, de pédagogie des sciences en particulier; il a beaucoup écrit dans cet ordre des choses de l'esprit. Quand un de ses disciples aura réuni tout cela en une bibliographie systématique, on sera surpris de la richesse de substance des pages qu'il a ainsi semées, au fil des jours, dans une forme classiquement nuancée.

En recevant Préfontaine chez elle, la Société Royale s'est honorée. Et la section V, qui est la section des sciences biologiques, se donne ainsi à elle-même une forte infusion de sang nouveau, de sang latin jeune et rouge dont elle avait grandement besoin.

Jacques Rousseau

Jacques Rousseau fut successivement élève-auditeur au dernier banc, étudiant, assistant bénévole, démonstrateur, enfin chargé de cours et professeur agrégé. L'Institut botanique, sous sa forme actuelle,

lui doit beaucoup, beaucoup plus même qu'il n'est possible de le dire ici. Car il y a des secrets d'Etat! Maintenant qu'il est passé à la sous-direction du Jardin botanique, l'Institut, pour ne pas oublier, et en échange de services continués et très précieux, le maintient dans son personnel avec son titre de professeur agrégé.

Jacques Rousseau durant ses années d'étude et depuis fit de nombreuses explorations botaniques. Il a publié de nombreux écrits dans nos Contributions, dans les bulletins du Musée National du Canada, dans le Naturaliste canadien, et dans maintes revues et journaux.

Ce fut Jacques Rousseau qui développa à l'Institut botanique l'enseignement de la génétique. Pour s'y préparer, il alla étudier sur place l'organisation des cours de Cornell. Ce fut lui qui inaugura l'enseignement de la botanique économique et de la paléobotanique.

La part qui lui revient dans la conception et la réalisation du Jardin botanique est très grande. C'est une longue histoire de claire vision, de dévouement, d'initiatives hardies, de luttes néces-

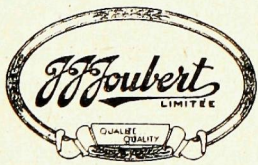
saires pour défendre ce que l'on voulait quelquefois détruire et qui, certes, méritait de vivre.

Il est impossible de dépecer ici ce soir Jacques Rousseau sans mettre au premier plan son grand travail à l'ACFAS. En 1930, Jacques Rousseau devient secrétaire général de l'ACFAS, et consacre son énergie à relever cette nécessaire oeuvre nationale. On sait le reste: les créations de sociétés, les congrès, les contacts établis qui font maintenant des savants canadiens-français une seule et même famille.

Conseil à la jeunesse

Que la jeunesse du pays qui grandit dans les collèges et les Universités et qui cherche sa voie dans le noir chaos garde les yeux sur ceux que nous saluons, prenant comme idéal non pas le grand honneur qui leur est conféré, mais la rude montée accomplie, les degrés sculptés à force dans le dur granit de la vie et qui les ont menés à un palier de lumière!

R. Frère Marie-Victorin,
Directeur de l'Institut botanique



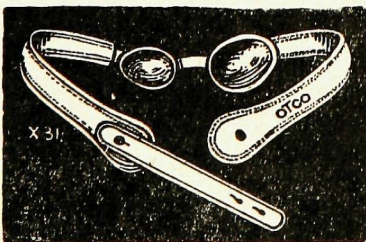
Tout laine ou falsifiée, une étoffe est une étoffe... Pourtant si l'on compare, l'authentique est moins chère. Ainsi du LAIT... A prix égal, la qualité JOUBERT l'emporte haut la main.

A VOTRE DISPOSITION

Votre banque n'est pas seulement votre caissière et la dépositaire de vos capitaux d'épargne. Elle est en état de vous rendre d'autres services. Vos occupations et vos préoccupations d'ordre professionnel ne vous laissent guère le loisir de vous documenter au jour le jour sur les questions d'affaires. Vous n'en êtes pas moins tenu, à l'occasion, de résoudre certains problèmes financiers qui mettent en jeu vos intérêts. Recourez donc avec confiance au gérant de votre banque dont les avis désintéressés vous seront souvent utiles.

Banque Canadienne Nationale

Actif. environ \$180,000,000



Inguinale indirecte
Scrotale - Fémorale
Ombilicale - Ventrale
Inguinale directe

Nos spécialistes possèdent les connaissances particulières requises pour un ajustement exact des ceintures adaptables aux diverses hernies.

Ajustement par des experts des deux sexes dans notre studio, ou à domicile, sans frais supplémentaire.

Pharmacie LEDUC

1416 RUE BLEURY — TÉL. LA. 3196

Visitez notre nouvelle succursale angle Maplewood et Bellingham, près du nouvel édifice de l'Université.

A PROPOS DE QUELQUES LIVRES

Français voici la vérité¹

par Henri de Kerillis

Au cours d'une conférence qu'il donna en décembre à Montréal, sous les auspices de l'Assistance aux Oeuvres françaises de guerre, M. Henri de Kerillis a parlé du moment historique que fut l'invasion des colonies françaises d'Afrique du Nord par les armées américaines. Il le fit en des termes si justes que malgré la chaleur de ses éloges envers le Général de Gaulle et son oeuvre, je ne pus m'empêcher de le féliciter de l'impartialité des jugements qu'il avait prononcés sur certains de ses adversaires. Il s'en défendit en disant qu'ayant pris position si nettement en faveur des Français combattants, il ne restait aucune place à l'objectivité.

Le terme a sans doute trahi ma pensée ou bien, déformé par l'usage, est-il devenu synonyme d'indifférence, de dilettantisme, ce qui, évidemment ne s'applique pas à M. de Kerillis qui a toujours été très attaché à défendre ses idées et prêt à attaquer les idées adverses avec vigueur, avec passion.

La position politique de M. de Kerillis en France était périlleuse; il l'explique dans ses notes en tête du livre "*Français, voici la vérité*". N'avait-il pas rompu avec la droite à cause du refus de ce parti de payer les dettes de la France à l'Amérique et du refus de l'alliance russe par crainte du communisme. De la gauche il était séparé parce que ce parti, par haine du fascisme, ne faisait aucun effort pour séparer Mussolini d'Hitler alors que la question autrichienne offrait une si propice occasion. Seul, à l'exception des députés communistes, il vota contre la capitulation de Munich. C'est encore contre la capitulation qu'il protesta à Tours et à Bordeaux. Il y a des protestataires impénitents dominés par l'ambition, le désir d'être chef d'un parti. Tel n'est pas le cas de M. de Kerillis: son attitude actuelle, ses écrits dans *l'Echo de Paris* et *L'Epoque*, des livres *Français, voici la guerre*, *Français voici la vérité*, le prouvent.

Il est irréductiblement Français et sa conduite est dictée par le seul intérêt de la France. Anticomuniste il a voulu l'alliance russe parce qu'elle reprenait la tradition des alliances orientales inaugurée par François Ier; anti-fasciste, il recherchait l'accord avec l'Italie pour éloigner ce pays de l'orbite de la Wilhelmstrasse. Sa fidélité à l'égard des alliés de la grande guerre, Britanniques et Américains, en dépit du lâchage systématique dont les

Français avaient été victimes, lui valut beaucoup de déboires et d'ennemis.

Envers et contre tous il a persévéré dans cette fidélité et après Bordeaux il se rendit en Angleterre où il prit contact avec le Général De Gaulle, puis il vint en Amérique où, reprenant la plume dans le journal des Français combattants, il continue la lutte "pour la victoire".

La vérité que M. de Kerillis destine aux Français touchera les lecteurs du Canada français. Souhaitons que ce langage enflammé soit le feu qui cautérise les plaies, qui purifie et qui éclaire l'horizon; qu'il dissipe les mensonges ténébreux de la propagande ennemie et qu'ainsi se justifie le sous-titre du volume "un livre pour la victoire".

¹ Editions de la Maison française, Inc., New York.

La Jambe noire¹

par Henri Ghéon

Voici un conte qu'Anatole France eut aimé d'écrire. Je sais tout le danger du rapprochement que je fais entre l'écrivain catholique et le sceptique auteur de *l'Ile des pingouins*, je pense que l'on opposera à ce rapprochement la différence d'intention et de style, pourtant je n'ai pu me défendre de le faire en lisant *La jambe noire* car en y supprimant deux ou trois pages de panégyrique, il serait digne du maître de "La Béchellerie".

Ce roman, puisqu'il a plu à l'éditeur de le désigner ainsi, rappelle l'histoire de Côme et Damien, martyrs sous Dioclétien et patrons des chirurgiens.

L'histoire de *La jambe noire*, digne de la Légende dorée, est celle d'un miracle: un jeune patricien, Aristoclès, débauché, libertin et sceptique, eut la jambe écrasée dans un accident; les deux saints greffent en remplacement la jambe d'un nègre, néophyte à leur service que le dit Aristoclès venait de tenter de sauver d'une noyade.

L'opération réussit à merveille, mais désormais il y a conflit entre le jeune seigneur et ce membre d'esclave. Aristoclès éprouve toute la gamme des sentiments d'orgueil, de vanité, de révolte, d'égoïsme, de cruauté, de sensualité avant d'être entraîné par sa jambe de nègre dans le sillage des saints martyrs.

"Tel est, nous dit l'auteur, ce conte à la fois galant et édifiant qui n'emprunte à la tradition que quelques traits miraculeux." Henri Ghéon a raison, ce conte est édifiant. En nous montrant le chris-

¹ Flammarion, Paris, 1941, réédition Librairie Pony, Montréal.

tianisme naissant, il marque les périls physiques et moraux qui le menaçaient. Les historiens ont beaucoup insisté sur la terreur provoquée par les persécutions; la détresse morale des premiers chrétiens, accrue par l'isolement, l'incertitude à l'égard de la vraie nature des devoirs et des hommes, provoquaient des souffrances qui dépassaient peut-être celles inventées par les tortionnaires.

Nous, qui connaissons l'Eglise comme un corps fortement hiérarchisé et pour qui la morale, les dogmes, les doctrines philosophiques, sociales et politiques même, sont rigoureusement codifiées, avons peine à concevoir l'inquiétude de ces premiers chrétiens que nous honorons à titre de saints. Instruments de Dieu dans l'accomplissement de miracles, ils éprouvèrent tant d'angoisse en se demandant si, en voulant faire le bien, ils ne servaient pas Belzébuth.

Conte édifiant certes, car il nous permet de retrouver, au-delà des somptuosités de la liturgie moderne, au-delà de la force organisée de l'Eglise militante contemporaine, l'humble foi des confesseurs, les incertitudes des néophytes, les décourageantes perplexités des tièdes, la pusillanimité bien humaine de ceux qui n'osèrent pas braver les rigueurs des supplices.

Si ce conte est "galant", charnel, si le bel Aristoclès est luxurieux, il montre mieux ainsi la victoire de l'ascétisme chrétien sur le paganisme jouisseur, autocratique et sans pitié qu'une certaine idéologie politique voudrait faire revivre aujourd'hui.

Almanach du Peuple

Pour la soixante-quatorzième fois l'Almanach Beauchemin apporte une véritable mine de renseignements. Précédées de deux intéressantes chroniques d'actualité dues à la plume de M. Eugène Issalys, les éphémérides de 1942 nous rappellent la fuite rapide du temps et les heures très sombres que nous avons vécues.

Comme il se doit, l'Almanach contient des pronostics de la température, des horoscopes, de brèves notes sur la vie des saints; c'est la partie qui justifie le titre d'almanach. Le reste, qui est beaucoup plus important, réunit des informations précieuses sur toutes sortes de sujets: religion, politique, hygiène, éducation, vie sociale, agriculture, etc.

Qui n'a déjà éprouvé, au moment où le besoin d'un renseignement banal risque d'engager à de longues recherches, la satisfaction de trouver la réponse toute cuite dans un livre que l'on a sous la main? C'est cela qui justifie la longue vie de l'Almanach Beauchemin auquel nous souhaitons de durer encore de longues années.

Dictionnaire des synonymes

La Librairie Granger vient de réimprimer le *Dictionnaire des synonymes* de Lécuyer, de Noter et Vuillermoz. Ce livre, très utile à tous, est indispensable à tous ceux qui, par profession ou par goût sont appelés à écrire. Les mots, rangés par ordre alphabétique deviennent le centre de groupes de mots, de familles, qu'unissent les liens de l'analogie. Grâce à cet excellent ouvrage, le travail du style se trouve singulièrement facilité et les idées même surgiront mieux à l'appât des mots de substitution.

R. TANGHE

Les beaux jours viendront¹

par Charles-H. Beaupray

Apologie de la coopération. Histoire jolie et intéressante d'un bout à l'autre. Caractères bien vivants.

L'auteur est évidemment jeune, frais émoulu du collège ou de l'Université, plein de projets. Naïveté, optimisme de l'adolescent que n'ont pas encore assailli, — et désillusionné —, les dures réalités.

Comme dans la plupart des romans, tout s'arrange et aboutit au mieux. Le héros, — vingt ans —, en un clin d'oeil, réorganise une grande usine, un camp de bûcherons, trouve des milliers de piastres pour ses entreprises: caisse populaire, coopérative de consommation, achat d'un grand moulin à bois. Et comme dans la plupart des romans, aussi, l'affaire finit par un mariage — voire par trois!

Observations pleines de bon sens. A signaler: trois bonnes pages sur le droit à la vie pour les travailleurs.

Style alerte et correct. Pas de longueurs. Intérêt soutenu. Lecture facile et agréable.

Jean-Jacques Le François

¹ Editions Presses Sociales, Québec.

C'EST LE TEMPS DE LIRE

LE DEVOIR

DE LE FAIRE LIRE...

Le "Devoir" fournit les indications les plus précises, les plus abondantes possible sur les événements contemporains. Il donne son avis avec toute franchise:

Lisez le "Devoir" et faites-le lire. — 3 sous le no.

Par la poste, en dehors de Montréal et de sa banlieue, \$6.00 par année. Aux Etats-Unis \$8.00; dans les autres pays, \$10.00.

Adressez toute la correspondance au "Devoir", Service du tirage, 430, rue Notre-Dame (est), à Montréal, Canada.

La cité nouvelle¹

Au début de son livre, M. René Guénette place, non sans raison, l'épigraphe suivante: "Toute ma vie, j'ai été préoccupé d'école et d'éducation. . ." Cette pensée d'Ernest Lavisse s'applique admirablement au directeur de *L'Ecole canadienne* qui consacre le meilleur de son activité à la formation intellectuelle et morale de notre jeunesse canadienne-française.

La cité nouvelle renferme une série d'essais dans le domaine littéraire, artistique, éducatif, et que sais-je encore. . . Ce sont des pensées éparses qu'il fait bon de méditer. Ainsi, le premier chapitre, intitulé *Le temps*, nous fait prendre conscience de la rapidité avec laquelle s'écoule notre vie. Les années se succèdent en effet; avons-nous le temps de penser? "Si nous n'avons pas le temps de nous occuper de notre âme, dit l'auteur de ces pages, encore moins pouvons-nous nous intéresser à celle de nos frères, comme d'ailleurs à tous leurs intérêts". Les événements actuels inspirent à M. Guénette des réflexions profondes et salutaires; il fait souvent la philosophie de la petite histoire contemporaine. Trois chapitres sont consacrés à la France; l'auteur souligne les caractéristiques de l'enseignement primaire français, hélas si souvent dépourvu de sentiment religieux; il fait ressortir, d'autre part, l'influence heureuse de la France civilisatrice dans bien des domaines. Après avoir lu ces pages, on reprend confiance et l'on répète avec encore plus d'ardeur: "Non, la France ne saurait périr. . ." M. Guénette possède hautement le sens des valeurs et il déplore avec raison que l'on ne puisse utiliser davantage les compétences à notre portée. . . L'auteur de *La Cité nouvelle* s'attarde naturellement au côté éducatif et plaide très bien la cause du perfectionnement de l'enseignement primaire. D'où vient que les enfants de notre pays soient souvent en retard sur ceux des autres pays? Est-ce la faute des parents ou des professeurs? Est-ce l'apathie générale ou le manque d'atmosphère intellectuelle? Et ainsi, en parcourant ces pages très agréables à lire, le lecteur se pose une foule de questions qui peuvent conduire à d'utiles réformes.

Au jour le jour, M. Guénette note ses impressions. C'est d'ailleurs, semble-t-il, ce qu'il a fait toute sa vie. En effet, nous en avons la preuve, en considérant le travail considérable accompli par une élève de l'Ecole des Bibliothécaires, Mlle M. Charron, qui fit récemment un relevé copieux de tous les ouvrages et articles publiés par le directeur de *L'Ecole canadienne*.

La cité nouvelle est un livre qui mérite d'être lu et médité, parce qu'il contient des pages remarquables de bon sens, de saine philosophie, aussi parce qu'il est rédigé dans une langue claire, précise et bien française.

Juliette Chabot

¹ Montréal, Bernard Valiquette, 1942.

ARTICLES DE BUREAU

Le plus grand choix sans exception

Garnitures de bureau, Sous-mains-buvards, Meubles, Classeurs, Filières, Carte-fiches, Paniers, Encriers.

Boîtes en métal pour argent, lettres ou documents. Agendas (Diaries) format de bureau, format de poche.

Livres à découpures, Couvertures pour annuaire de téléphone.

Machines à écrire, accessoires, rubans, papier carbone.

Sceaux en métal et caoutchouc, Serviettes en cuir. Livres et Certificats d'actions pour compagnies.

Stylos sur bases en onyx, Plumes-réservoirs.

Crayons automatiques, Blocs-calendriers.

TRAVAUX D'IMPRESSIONS, DE GRAVURE, DE RELIURE

CARTES D'AFFAIRES, CARTES D'INVITATION

GRANGER FRÈRES LIMITÉE

54 OUEST, RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

Lancaster 2171



Tél. CRescent 4768

Soir: } CR. 8646
DO. 7919

LA PLOMBERIE NATIONALE ENRG.

REPARATIONS ET AMELIORATIONS
Service rapide — Jour et nuit

ADELARD HUDON & FILS, prop.

119 OUEST, RUE ST-VIAEUR

Parmi les revues

Revue trimestrielle canadienne

La livraison de décembre de la **Revue Trimestrielle Canadienne** contient une série d'articles qui forment des contributions très intéressantes à l'étude de l'art de l'ingénieur et des mathématiques. En voici le sommaire accompagné de quelques mots dont la brièveté ne rend malheureusement pas justice à la valeur des écrits analysés.

La méthode axiomatique en géométrie. M. Thomas Greenwood, professeur à l'Université d'Ottawa, expose quelques exemples choisis de système d'axiomes en même temps que la valeur technique et philosophique de l'axiomatique. Les controverses nées autour des analyses de Platon, d'Aristote, de Descartes, de Newton, et de Leibniz n'ont pas qu'une valeur de spéculation, elles ont souvent donné lieu à des développements nouveaux dans d'autres parties des mathématiques.

L'équation de combustion. par M. Boleslaw Szczeniowski, professeur à l'École Polytechnique. L'équation de combustion lie les composants du gaz brûlé déterminés numériquement pour un combustible donné. Elle permet d'apprécier les limites posées par une composition donnée de combustibles soit au foyer de la chaudière soit dans le moteur à combustion interne. M. Szczeniowski établit cette équation en partant d'un combustible type et sa démonstration est accompagnée de figures et graphiques.

Un oscillateur linéaire et symétrique pour la déviation d'un faisceau cathodique. Dans cet article, illustré de nombreuses gravures, M. J.C. Bernier, professeur à l'École Polytechnique, fait la description d'un nouvel oscillateur linéaire dont l'emploi est destiné à se généraliser avec les progrès de la télévision.

Théorie de l'élasticité et élasticimétrie. par M. Auguste-J. Durelli, Dr Ing. Ecole Polytechnique, Montréal. Etude de certaines données de la théorie de l'élasticité, de la distribution des tensions avec une vue d'ensemble de différents appareils et méthodes d'élasticimétrie.

Contribution à l'étude des ciments magnésiens. par M. Louis Asselin, I.C. Après un bref résumé historique des travaux entrepris pour trouver de nouveaux ciments, l'auteur étudie les procédés de fabrication, les propriétés des ciments magnésiens et les tests auxquels ils ont été soumis.

Etude du béton avec usage des précontraintes. M. C.-E. Campeau, I.C. étudie les effets de la mise en tension préalable des armatures de béton qui, d'après lui, doivent se traduire par une économie de béton, économie d'acier, une meilleure distribution des efforts dans les formes, une plus grande stabilité des constructions. C'est donc avec raison qu'il termine en citant l'opinion suivante de Freyssinet: "Il s'agit bien d'une révolution dans les techniques d'emploi du béton associé à l'acier..."

La rubrique "Vie de l'Association" nous apprend, qu'après consultation auprès de ses membres, l'Association sera désormais connue sous le nouveau nom: "Association des Diplômés de Polytechnique".

R. T.

Le Quartier latin

Le Quartier latin est entré dans sa vingt-cinquième année; c'est un grand garçon et la maturité qui lui vient avec l'âge se reflète dans les excellentes chroniques dont la sagesse n'écarte cependant pas l'humour habituel de cet hebdomadaire. Il n'est d'ailleurs qu'à suivre sur le visage de ceux qui parcourent, au restaurant, la grande feuille universitaire les expressions amusées et écouter leurs exclamations joyeuses, pour se rendre compte que le Quartier Latin continue la tradition: Bien faire et laisser braire.

Les Anciens souhaitent donc une très longue vie, bien vivante, bien pétulante, à l'organe des jeunes.

Mes Fiches

Ce bulletin documentaire qui paraît deux fois par mois entre dans sa sixième année. Déjà fort répandu au Canada français, il mérite de l'être davantage en raison des services qu'il rend aux professionnels, aux éducateurs, à tous ceux qui ont à faire un travail intellectuel.

Les caractéristiques principales de **Mes Fiches** sont les suivantes: Une présentation schématique, bien agencée par l'emploi judicieux de différents caractères typographiques; une documentation facilement utilisable puisque chaque fiche ne porte que sur un sujet et qu'elle peut ainsi être facilement classée à la place qui lui convient; une grande variété des sujets traités qui rend cette publication utile à un très grand nombre; enfin et surtout une analyse intelligente des articles ou volumes étudiés.

A une époque où la rapidité des événements, la complexité des problèmes économiques et sociaux et la quantité d'écrits qui sollicitent notre attention ne permettent plus de suivre au jour le jour le mouvement des idées, une publication comme **Mes Fiches** est réellement précieuse, c'est un instrument de travail dont on ne saurait se passer et qui rendra d'autant plus service que, adapté à la classification décimale, il est très facile d'y référer.

Assurances

Cette revue trimestrielle, que dirige avec compétence notre ami Gérard Parizeau, se consacre à l'étude théorique et pratique de l'assurance au Canada. On aurait tort de croire que cette publication ne s'adresse qu'aux spécialistes, courtiers ou agents d'assurances. Les clients de ces derniers ont beaucoup à apprendre en la lisant régulièrement.

La chronique de jurisprudence, en particulier, peut rendre de réels services; on y trouve un résumé, succinct mais très précis, des principales causes entre assureurs et assurés ainsi que les décisions des tribunaux qui s'y rapportent.

La dernière livraison contient un article dû à la plume de Jules Derôme, intitulé "L'assurance-vie, la guerre et l'impôt sur le revenu" et accompagné d'un "Mémoire adressé aux inspecteurs de l'impôt par le commissaire de l'impôt sur le revenu". Ces deux documents apportent d'intéressantes précisions sur l'application de la loi fédérale de l'impôt de guerre sur le revenu en ce qui concerne les polices et contrats d'assurance en vigueur.

GASTON RIVET

ASSURANCES GÉNÉRALES

LES MEILLEURS CONTRATS AUX MEILLEURS PRIX

Spécialité: Assurance contre les risques professionnels pour médecins, pharmaciens et dentistes.
Accident et maladie, feu, vol, automobile

266 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL

MARQUETTE 2587

Echos et nouvelles

A la Société Médicale

Au cours d'une réunion tenue à l'Institut de Microbiologie de l'Université de Montréal, la Société Médicale de Montréal a procédé à ses élections.

L'exécutif choisi pour 1943 se compose comme suit: Dr Adélarde Groulx, président; Dr J.-U. Gariépy, vice-président; Dr Paul Letondal, secrétaire-trésorier, réélu pour un cinquième terme.

La réunion était présidée par le Dr G.-L. Prud'Homme, président sortant de charge. Le Dr Armand Frappier, directeur de l'Institut de Microbiologie et ses principaux collaborateurs ont fait la revue de leurs travaux et communiqué le résultat de leurs recherches: M. Victorien Frédette, "tétanos et gangrène gazeuse"; le Dr Maurice Panisset, "antitoxines, vaccins vétérinaires"; le Dr Jean Denis, "B.G.G. et vaccins préventifs et curatifs"; M. Lionel Paré, "Toxine et anatoxine diphtérique"; M. Jean Tassé, "virus vaccinal"; M. Adrien Borduas, "purification et concentration chimique des antitoxines".

Le docteur Letondal, de son côté, a soumis le rapport des activités de la Société.

Chez les Notaires

Pour fêter le soixantième anniversaire de l'entrée dans les rangs du notariat de Me George R. Lightall, près de deux cents notaires se sont réunis au Cercle Universitaire et ont saisi cette occasion pour fêter du même coup dix notaires dont l'admission à la pratique de la profession remonte à cinquante ans ou plus. Me Marcel Faribault a rendu hommage à Me Lighthall et le toast d'honneur a été fait par Me J.-H. Girard.

Au Conseil National des Recherches du Canada

Le Dr L.-C. Simard, anatomo-pathologiste de l'Hôpital Notre-Dame et professeur agrégé à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, a été nommé membre du conseil médical du Conseil national des Recherches du Canada.

Le troisième centenaire de Montréal

La célébration du Troisième centenaire de Montréal que, comme le faisait remarquer ironiquement M. Victor Barbeau, "certaines personnes voulaient ramener aux proportions d'une fête de village" a été couronnée par une cérémonie de clôture organisée par la Société des Ecrivains.

A l'occasion d'un dîner, qui a eu lieu le 17 décembre au Club Saint-Denis, d'éminentes personnalités du monde diplomatique et consulaire de l'Amérique latine ont exprimé les sentiments de solidarité intellectuelle et morale à l'égard du Canada français et de notre ville en particulier.

M. le Ministre du Brésil a lu un message du Président de l'Académie des Lettres du Brésil; MM. les Consuls du Vénézuéla, de la Colombie, de l'Argentine, du Mexique, les représentants du Chili et d'Haïti communiquèrent aussi les messages émanés de leurs pays respectifs. Ce fut une très belle fête, un des premiers jalons sur la route qui mènera à "l'Ordre latin" au nom duquel M. Barbeau, le président de la Société des Ecrivains, porta un toast.

Résultats des examens d'expertise comptable

La vingt-cinquième session d'examens en vue de l'admission dans les associations d'experts-comptables (C.A., C.P.A., L.I.C.) a été tenue à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales fin novembre.

Les candidats dont les noms suivent ont subi avec succès cet examen: MM. Paul Verner, Maurice Salvas, de Montréal; Roger Roy, Québec; Roméo Bertrand, Beauharnois; Léo Davignon, Roger Gauvin, Paul Murray, Eddy McNeil, Montréal; Jean-C. de Varennes, Québec; Jean Turcot, Joseph Morisset, André Lanctôt, Georges Courville, Jean Ostiguy, Montréal; Philippe St-Jacques, Sherbrooke.

Le prix **Jean Valiquette**, offert au licencié en sciences commerciales qui se classe premier aux examens de la licence en sciences comptables, a été attribué à M. Paul Verner.

Le Jury pour ces derniers examens était composé de M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, MM. Lucien Favreau, Emile Maheu, DeLigny Labbé, professeurs à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, M. Roméo Carle, représentant la Société des Comptables agréés de la Province de Québec (C.A.), MM. André Leroux et René Dufresne, représentant la Corporation des Comptables Publics de la Province de Québec (C.P.A.)

Causerie à l'Institut botanique

La directrice de l'enseignement élémentaire du Jardin botanique de Brooklyn, N. Y., Miss Ellen Eddy Shaw, a récemment rendu visite à l'Institut botanique de l'Université de Montréal, et au Jardin botanique de Montréal, à Maisonneuve, où elle a donné une causerie sur "L'organisation du Service éducatif du Jardin botanique de Brooklyn", service qui est en grande partie son oeuvre propre, et qui depuis 30 ans qu'il existe, a rendu d'immenses services à la population écolière de la grande ville américaine.

Contributions de l'Institut botanique

L'Institut botanique vient de publier les numéros 42 et 43 de sa série de **Contributions**. Le numéro 42 est intitulé: **Premières observations botaniques sur la nouvelle route de l'Abitibi (Mont-Laurier-Senneterre)**; les auteurs sont le Frère Marie-Victorin et le Frère Rolland-Germain. Le numéro 43, signé par le Frère Marie-Victorin seul, est une description d'une remarquable espèce nouvelle découverte par l'auteur dans l'île de Cuba: le **Dracaena cubensis**, une relique d'affinité africaine.

Spécialité : Téléphone: HA. 5544
Examen de la vue
Ajustement de verres

PHANEUF — MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1767, RUE SAINT-DENIS MONTRÉAL
(Tout près de la rue Ontario)

Bernardin Frères

COURTIERS EN ASSURANCES

TELEPHONE: CH. 3195 — 1285, RUE VISITATION — MONTREAL

Maurice BERNARDIN
Jean-Louis BERNARDIN
André BERNARDIN

Association des Anciens de l'École de Pharmacie de l'Université de Montréal

Ces jours derniers avait lieu dans la plus grande intimité l'assemblée générale annuelle des Anciens de l'École de Pharmacie à l'Université de l'avenue Maplewood. Le doyen et président de la Faculté les a reçus avec son amabilité et sa condescendance devenue proverbiale. Sous sa conduite et celle de MM. Barré et Labarre, les anciens ont pu admirer les locaux spacieux et l'équipement moderne de la Faculté. Puis notre charmant confrère, M. Victorien Fredette, nous fit visiter l'Institut de Microbiologie. Ce fut en quelque sorte une révélation pour nos anciens.

Au cours de cette réunion, on procéda à l'élection du conseil pour l'année 1942-43 avec le résultat suivant: l'Honorable Henri Groulx est réélu à l'unanimité président honoraire de l'association. M. Rodolphe Dagenais, Président; M. Roger Barré, 1er Vice-président; M. Jean Locas, 2ème Vice-président, de Saint-Hyacinthe; M. René Boudrias, Trésorier; M. Léopold Bergeron, Secrétaire. Conseillers: MM. Jules Labarre, Paul Riopel, Victorien Fredette, Léo Houle, Marcel Prévost, Paul Lavigne, A. Charpentier, de Sherbrooke, Raoul Corbeil. Publiciste, M. J.-L. Fortin. A titre consultatif M. Bernard Boyer, président des étudiants en pharmacie.

Elections chez les médecins de l'Hôpital Sainte-Justine

Le 18 décembre dernier, eurent lieu à l'Hôpital Sainte-Justine les élections du Conseil Médical et du Bureau Médical.

Ont été élus au Conseil Médical: MM. les docteurs J.-E. St-Onge, Gaston Lapierre, Henri Baril, Lucien Coutu et Willie Major, ce dernier agissant comme secrétaire. Le docteur Edmond Dubé, Directeur Médical de l'Hôpital, fait partie ex officio du Conseil Médical.

Au Bureau Médical, les médecins ont choisi comme président le docteur A.-Z. Crépault et comme secrétaire, le docteur Hermile Trudel.

Société de Géographie de Montréal

Sous les auspices de l'ACFAS, la Société de Géographie de Montréal a fait entendre à ses membres une causerie par M. Percy J. Philip, journaliste, ancien correspondant du *New York Times* à Paris.

Le sujet choisi par M. Philip était *L'Afrique du Nord*. M. Benoit Brouillette fit d'abord un exposé des grandes lignes du caractère géographique de ces régions: relief, nature du sol, etc. M. Philip a rapporté avec beaucoup d'humour des souvenirs personnels sur les gens et les choses qu'il a connues au cours de ses nombreux voyages en Afrique du Nord. Il souligna notamment le rôle remarquable joué par la France dans la colonisation de ses régions dont les populations, en dépit de toute la propagande ennemie, se montre si fidèlement attachée à ceux qui sont non pas leurs maîtres, mais leurs guides et leurs collaborateurs. Cette oeuvre de colonisation fut puissamment aidée par les missionnaires catholiques auxquels M. Philip rendit hommage.

Ouverture de nouveaux laboratoires

Une soixantaine de savants de diverses nationalités s'installeront bientôt à l'Université de Montréal pour y conduire des travaux de laboratoire sous l'égide du Conseil national des Recherches. Ces savants, parmi lesquels il y a des Français, des Polonais, des Russes, des Tchèques et des Israélites réfugiés en Amérique, seront dirigés par M. Auger, professeur à la Sorbonne. Ils seront installés au premier et deuxième étages des ailes A et D de l'Université, où des travaux sont effectués actuellement en vue d'aménager des laboratoires.

Ces savants étrangers ne sont cependant pas rattachés à la faculté des Sciences de l'Université de Montréal.

Quant à la nature des travaux qui y seront conduits, le Dr Henri Laugier, instigateur de ce mouvement et professeur de physiologie à l'Université, n'en peut rien dire, ces travaux étant d'ordre militaire et devant, de ce fait, rester secrets.

Chez les Polytechniciens

L'Assemblée annuelle de l'Association des Diplômés de Polytechnique aura lieu vendredi le 29 janvier prochain, à 8.30 heures du soir dans l'amphithéâtre de l'École Polytechnique, 1450 rue St-Denis. Le conseil général, le trésorier et les conseils des sections présenteront leurs rapports annuels.

Le banquet annuel de l'Association aura lieu samedi, le 30 janvier à 7.15 heures du soir à l'hôtel Windsor. Le président d'honneur et conférencier sera l'honorable Adélarde Godbout, premier ministre de la province. Un grand nombre de personnages de marque sont invités à assister à ce banquet. Immédiatement avant le diner, l'Université de Montréal décernera des doctorats ès Sciences appliquées "honoris causa" à deux diplômés de Polytechnique: monsieur Georges-J. Desbarats, ancien sous-ministre de la Défense Nationale, à Ottawa, et le Colonel Arthur-E. Dubuc, ancien vice-président du Conseil des Ports Nationaux du Canada.

Dans l'après-midi du 30, l'Honorable Adélarde Godbout, accompagné de nombreux invités, visitera l'École Polytechnique, dont les laboratoires seront en plein fonctionnement. Les diplômés participeront aussi à cette visite de leur Alma Mater.

L'élection du conseil pour l'exercice 1943 aura lieu pendant l'assemblée du 29 janvier. Le dépouillement du scrutin doit se faire durant l'assemblée.

Les membres de l'Association recevront les avis de convocation habituels, mais tous les diplômés sont invités à participer à ces fêtes.

Nominations municipales

Les autorités municipales ont annoncé récemment les nominations suivantes: M. Aimé Cousineau, ingénieur sanitaire de la ville, et adjoint du docteur Adélarde Groulx, directeur du service de santé, devient directeur du service d'urbanisme en remplacement de M. Terrault, décédé ces jours derniers.

M. Jacques Rousseau, directeur adjoint du Jardin botanique en devient le surintendant.

Réception de trois académiciens

Pour célébrer l'élection à la Société Royale du Canada (Section V) de trois biologistes de l'Université de Montréal, — MM. Louis-Charles Simard, Georges Préfontaine et Jacques Rousseau, — une centaine de collègues, de parents et d'amis se sont réunis pour dîner au Cercle Universitaire, le lundi 28 décembre, sous la présidence de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université et vice-président général de la Société Royale.

Le professeur Pierre Masson a fait l'éloge de M. Simard, et le Frère Marie-Victorin celui de MM. Préfontaine et Rousseau. Chacun des trois nouveaux académiciens remercia l'assemblée de cette marque d'estime et d'admiration, et commenta divers aspects de notre vie scientifique, universitaire et nationale.

J.-O. GIROUX

Optométriste-Opticien diplômé
Membre de l'A.E.P.O. de Paris

Assisté de

MM. A. Philie, J.-A. Allaire, G. Laurier, O.O.D.
Lunetterie et verres ophtalmiques

Bureaux chez

Dupuis Frères
LIMITÉE

Les diplômés écrivent...

La liste ci-dessous représente la compilation des seules revues que nous recevons. Il est donc possible que des lacunes s'y trouvent; nous nous excusons auprès des diplômés, auteurs d'articles dont nous n'aurions pas fait mention et serions heureux, en ce cas, de publier dans le prochain numéro les rectifications nécessaires.

La rédaction

- ANGERS (Frs-Albert) [H.E.C.]: "Le corporatisme devant la démocratie et le problème de la liberté". **L'action nationale**, novembre, 1942.
- ARES (Richard, S.J.) [S. Sociales, 1939]: "Notre question nationale". **L'action nationale**, novembre, 1942.
- BOIS (Henri-C.) [Agronomie, 1921]: "Les coopératives agricoles". **L'Actualité économique**, novembre 1942.
- BOURGEOIS (Paul) [Médecine, 1928]: "L'hématurie". **L'Union Médicale du Canada**, décembre, 1942.
- BRUCHESI (Jean) [Droit, 1929]: "Histoire économique de Montréal". **L'Actualité économique**, novembre 1942.
- CHABOT (Juliette) [Philosophie, 1926]: "Vocabulaire technique à l'usage des bibliothécaires, des bibliophiles et des bibliographes". **Technique**, novembre, 1942.
- CHARTIER (Mgr E.): "Essai de syntaxe logique des propositions grecques au mode personnel". **L'Enseignement secondaire au Canada**, janvier 1943.
- CODERRE (Charles) [Droit]: "Barreau de la province". **La revue du Barreau**, novembre, 1942.
- DUHAMEL (R., p.S.S.) [Théologie]: "Notre volonté est-elle naturellement portée au bien". **Le Séminaire**, novembre, 1942.
- DUHAMEL (Roger) [Droit, 1938]: "L'école et le Canada". **L'école canadienne**, décembre, 1942.
- DUHAMEL (Roger) [Droit, 1938]: "L'école et l'avenir". **L'école canadienne**, janvier 1943.
- DUPUY (Mme Pierre) [Arts]: "Des livres pour Noël". **L'école canadienne**, décembre, 1942.
- EMARD (L.-M.) [Médecine, 1927]: "La médecine et l'aviation". **L'Union Médicale du Canada**, décembre, 1942.
- FORGET (Ulysse) [Médecine 1927]: "Religieuses-médecins. La Société Catholique des Missionnaires-médecins". **La Garde-Malade canadienne-française**, novembre 1942.
- FREGAULT (Guy) [Lettres, 1940]: "Culture historique". **Amérique française**, janvier, 1943.
- GERIN-LAJOIE (Léon) [Médecine, 1918]: "A la mémoire de Frederick Banting". **L'Union Médicale du Canada**, décembre, 1942.
- GUENETTE (René) [Lettres, 1932]: "Affaires humaines et Providence divine". **L'école canadienne**, janvier 1943.
- GUENETTE (René) [Lettres, 1932]: "Le Christ et Notre-Dame dans la liturgie". **L'école canadienne**, janvier 1943.
- GUENETTE (René) [Lettres, 1932]: "Petit catéchisme pour la fête de Noël". **L'école canadienne**, janvier 1943.

- GUENETTE (René) [Lettres, 1932]: "La démocratie et l'école". **L'école canadienne**, décembre, 1942.
- GUENETTE (René) [Lettres, 1932]: "A l'école des saints". **L'école canadienne**, décembre, 1942.
- HEBERT (Amherst) [C. Dent. 1930]: "Hygiène dentaire et statistiques". **L'Action Médicale**, décembre 1942.
- LAPLANTE (Rodolphe) [S. Sociales, 1926]: "Si vous faisiez davantage". **Revue Desjardins**, novembre 1942.
- LAPLANTE (Rodolphe): "Façonnons des coopérateurs". **Revue Desjardins**, novembre 1942.
- LAVALLE (Armand) [Droit]: "En marge des articles 810 et 2113 C.C." **La Revue du Notariat**, novembre, 1942.
- LEBLANC (Fernand) [H.E.C. 1942]: "Le Canada et l'Argentine". **L'Actualité économique**, novembre 1942.
- MINVILLE (Esdras) [H.E.C. 1922]: "Pour former des citoyens canadiens français". **L'Enseignement secondaire au Canada**, janvier 1943.
- MOUSSEAU (J.-Alfred) [Médecine, 1926]: "Diagnostic et traitement des hématomésés". **L'Union Médicale du Canada**, décembre, 1942.
- PERRAULT (Antonio) [Droit, 1906]: "La critique des arrêts". **La revue du Barreau**, novembre, 1942.
- PLOUFFE (Adrien) [Médecine]: "Des compétences ou l'enlisement". **L'Action Médicale**, décembre 1942.
- ROLLAND (Frère S.C.) [Lettres, 1942]: "La méthodologie de l'anglais". **L'école canadienne**, janvier 1943.
- ROUSSEAU (Jacques) [Sciences]: "La toponymie de l'île aux Coudres, (suite)". **Bulletin des Sociétés de géographie de Québec et de Montréal**, décembre 1942.
- SAUCIER (Jean) [Médecine, 1922]: "Le vertige, syndrome oto-neurologique médico-chirurgical". **L'Union Médicale du Canada**, décembre, 1942.
- SIMARD (Raymond) [Médecine]: LABERGE (Antonio) [Médecine, 1927]: "Occlusion intestinale et grossesse normale". **L'Union Médicale du Canada**, décembre, 1942.
- VIDAL (J.-A.): PILON (J.-Louis): "Hémoptysie, diagnostic et traitement". **L'Union Médicale du Canada**, décembre, 1942.
- VIDAL (J.-A.) [Médecine, 1921]: "La ligue antituberculeuse de la cité et du district de Montréal". **L'Union Médicale du Canada**, décembre, 1942.
- WENDLING (André-V.): "L'enseignement technique de la mécanique". **Technique**, novembre, 1942.

CHARTRE, SAMSON & CIE

Comptables Agréés — Chartered Accountants

Montréal Québec Rouyn

Ch. 525, 132, rue St-Jacques Ouest, HARbour 4295

Crédit Foncier Franco-Canadien

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

5 RUE ST-JACQUES EST

SIÈGE SOCIAL

MONTRÉAL

SUCCURSALES: QUÉBEC - TORONTO - WINNIPEG

RÉGINA - EDMONDTON - VANCOUVER

(PROPRIÉTÉS À VENDRE)

Contributions de la Faculté des Sciences

Nous publions ci-dessous, en rappel dans quelques cas, une liste partielle des contributions de quelques membres de la Faculté des Sciences. Certains de ces travaux paraissant dans des publications que nous ne recevons pas, nous n'avons pu les signaler en temps voulu à nos lecteurs.

Baril, G.H. :

Voir L. Piché.

Barré, Roger :

Etude de l'action hypnotique des acides imino-2-barbiturique (en collaboration avec Adrien Jacques). *Revue Canadienne de Biologie*, Vol. 1, No. 4, avril 1942.

Cette publication décrit la synthèse de quelques nouveaux dérivés du véronal. Les effets ont été étudiés chez le rat; un des composés s'est montré hypnotique mais trop toxique.

Identification du colorant de la cire d'abeille. *Revue Canadienne de Biologie* Vol. 1, No. 5, juin 1942. La coloration jaune de la cire d'abeille est due à la chrysine, (colorant végétal que l'on trouve chez le peuplier). L'identification de ce colorant a pu être faite directement à partir d'une cire de Lethbridge très riche en chrysine. Auparavant la chrysine n'avait pu être isolée que de la propolis, résine que les abeilles préparent pour cimenter leurs gâteaux de cire.

Chagnon, Gustave :

Les ordres d'insecte. Gustave Chagnon et l'abbé Ovila Fournier. *Le Naturaliste canadien*, Québec, 1942.

Fournier, abbé Ovila :

Les ordres d'insectes (en collaboration avec Gustave Chagnon). *Le Naturaliste canadien*, avril-mai 1942.

Gardner, Gérard :

Problèmes des pêcheries de Terre-Neuve. *L'Actualité économique*, octobre 1942.

Gauthier, Roger :

"*Pour comprendre le maïs*". *Le Devoir*, 1er août 1942.

"*Pour comprendre le fruit*". *Le Devoir*, 19 septembre 1942.

"*L'encens et la myrrhe*". *Le Devoir*, 9 janvier 1943.

Jacques, Emile :

La dissimination de clado-sporium, cause du nonisme des cyclamens. *Revue canadienne de biologie*, Vol. 1, no 6, pages 685-686. Août 1942. Réunion de la Société de biologie, 18 juin 1942.

Labarre, Jules :

Les protides des semences de la fève gourgane (Vicia faba). (En collaboration avec Lucien Delcourt) *Revue Canadienne de Biologie*, 1, 72-87, 1942.

Ce travail décrit le résultat d'un fonctionnement de l'ensemble protidique de la gourgane par dissolution, dialyse, électrodialyse et chauffage.

Absorption et action hématinique du phosphogluconate ferreux. *Revue Canadienne de Biologie*, 1, 104, 106, 1942.

Dénaturation progressive des protides des semences de Gourgane (En collaboration avec Robert Dostert) *Revue Canadienne de Biologie*, 1, 504-522, 1942.

La dénaturation des protides de gourgane a conduit à la production de substances solides, semi-transparentes, d'aspect résineux; la présente communication rend compte des conditions qui conduisent à cette transformation irréversible.

Variations physico-chimiques des Extraits de Filet de Morue sous l'influence de la température et du temps. (En collaboration avec Henri Fougère). *Transactions, The Royal Society of Canada, 3rd Series, Section V*, 41-43, 1942.

Pour un centre de Recherches. *L'Action Universitaire*, Sept. 1942.

Piché, Lucien :

Contribution à l'étude des semicarbazides d-substituées.

II. *Semicarbazones de quelques aldéhydes et cétones* (en collaboration avec R. Barré) *Can. J. of Research B*, 20: 17-20, 1942.

III. *Essai d'application au dosage du glucose* (en collaboration avec G.H. Baril et R. Barré) *Can. J. of Research B*, 20: 33-39, 1942.

Ces publications, dans l'organe scientifique officiel du Conseil National des Recherches à Ottawa rendent compte d'un travail subventionné par celui-ci, qui a été poursuivi pendant quatre ans dans les laboratoires de l'Institut de Chimie. Elles font suite à une première publication parue en 1941.

Le numéro de décembre de la Revue Canadienne de Biologie vient de paraître. Il comprend plusieurs articles en français et un article en anglais:

MM. Dugal et Laugier dans un important mémoire exposent les recherches qu'ils ont faites sur la cicatrisation des plaies et sur l'influence accélératrice que manifestent à cet égard les substances comme l'acide oxalique et l'oxalate de sodium qui précipitent le calcium. Ces recherches doivent avoir une application prochaine aux traitements des plaies de guerre.

MM. Masson, Riopelle et Simard, dans un travail largement illustré, exposent l'origine de certaines tumeurs communes aux deux sexes.

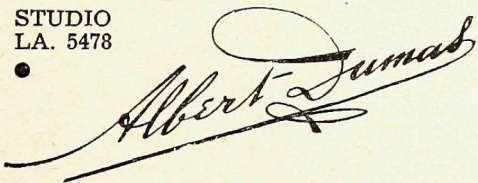
M. Cahen met en relation l'efficacité de certaines substances qui provoquent le sommeil avec leurs constitutions chimiques.

Enfin, *MM. Babkin, Schachter, Dworkin et Rosenberg* montrent une méthode qui permet de conserver pendant plusieurs jours l'acetyl choline dans le sang.

A la suite de ces mémoires se trouve rassemblée une importante bibliographie de livres récents parus sur la Biologie et la Médecine.

Le photographe connu

STUDIO
LA. 5478



Domicile
CA. 5961

309 est. rue Sainte-Catherine Montréal

Derniers devoirs . . .

—Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

GEO. VANDELAC

Fondé en 1890 Limitée

G. Vandelac, Jr.—Alex. Gour

• •

120 est. rue Rachel, Montréal — BELair 1717

Nécrologie

Docteur J.-B.-A. Quintal

Le docteur Quintal est décédé à l'âge de 69 ans. Né à Saint-Hyacinthe il avait été admis à l'étude de la médecine en 1892 et avait obtenu tous ses diplômes avec grande distinction en 1896. Le docteur Quintal avait exercé sa profession dans le quartier Maisonneuve et s'était intéressé à de nombreuses oeuvres de charité. Il était officier spécial de l'Assistance publique, directeur de l'Aide à la femme et directeur de la Société d'adoption et de protection de l'enfance.

Monsieur H.A. Terrault

Monsieur Henri-Auguste Terrault, ingénieur civil et directeur du Service d'urbanisme de la ville de Montréal, est décédé à l'âge de 65 ans. Il avait étudié le génie civil et l'architecture à l'Ecole Polytechnique. Après un séjour dans divers bureaux au Canada et aux Etats-Unis à titre d'ingénieur civil, il entra en 1920 au Service de la ville de Montréal. En 1922 il était nommé ingénieur en chef de la ville et devint subséquemment ingénieur en chef de la Commission Métropolitaine.

Docteur C.-A. Décary

Le docteur Charles-Auguste Décary, surintendant médical de l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc, est mort subitement à l'âge de 45 ans. Né à Montréal, le docteur Décary avait fait ses études au Collège Ste-Marie et pris son diplôme de Médecine à l'Université de Montréal. Interne à l'Hôtel-Dieu pendant quelque temps, il poursuivit ses études à Boston et, à son retour, reprit son service à l'Hôtel-Dieu. Il entra ensuite au Service de l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc, où en 1936 il fut nommé surintendant médical.

Me J.-A. Couture

Le Notaire J.-A. Couture est décédé récemment. Après ses études à l'Université Laval de Montréal, M. Couture fut admis à la pratique en 1915 et ouvrit une étude à Montréal en 1916. Il avait été président de la section montréalaise, de l'Association du notariat canadien.

Dr Charles St-Pierre

Le Dr Charles St-Pierre, lieutenant-colonel de l'armée canadienne est décédé ces jours derniers à l'Hôtel-Dieu où il était médecin depuis plus de vingt-cinq ans. Né aux Trois-Rivières, le Dr St-Pierre avait commencé ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, les avait poursuivies au séminaire des Trois-Rivières et au séminaire St-Dunstan, île du Prince-Edouard. Il s'était ensuite inscrit à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Après avoir fait un stage d'un an à l'Hôpital Notre-Dame comme chef interne, il alla à Paris suivre les cours cliniques et fut pendant deux ans l'élève du Dr Letulle. A son retour au Canada il fut attaché au laboratoire de l'Hôtel-Dieu où il travailla sous la direction des professeurs Latreille et Pierre Masson.

Le Dr St-Pierre avait agi longtemps en qualité d'assistant au cours d'anatomie pathologique à l'Université de Montréal. En mai 1915, il s'enrôla volontairement pour service outre-mer et fut d'abord dirigé vers l'hôpital militaire de Saint-Cloud qu'organisait alors le lieutenant-colonel Arthur Migneault. Ses supérieurs le délèguèrent ensuite auprès de l'hôpital universitaire Laval que commandait le lieutenant-colonel Georges Beauchamp. Il ne revint au Canada qu'à la fin des hostilités. Dès l'entrée du Dominion dans le conflit actuel, le Dr St-Pierre fut appelé de nouveau sous les drapeaux. On lui confia la tâche de chef de laboratoire du bureau central de recrutement à Montréal.

L'A.G.D.U.M. présente ses sincères condoléances aux familles des disparus.

Nomination à Polytechnique

La direction de l'École Polytechnique annonce que M. Henri Gaudefroy, assistant-professeur à Polytechnique, vient d'être nommé secrétaire de la direction de cette institution.

M. Gaudefroy est né à Montréal le 18 juin 1909. Il a fait ses études préliminaires en France et ses études secondaires au Mont-Saint-Louis à Montréal dont il est un diplômé du cours scientifique. Il suivit le cours d'ingénieur à Polytechnique de 1929 à 1933. Recevant les diplômes d'ingénieur civil et de bachelier ès sciences appliquées, M. Gaudefroy fit ensuite des études spéciales au **Massachusetts Institute of Technology** dont il a obtenu en juin 1934 le diplôme de Sc. B. en électricité. De 1935 à 1939 il fut ingénieur électricien à la compagnie Bell Telephone s'occupant plus particulièrement de l'installation et de l'entretien des centrales automatiques de téléphone. Depuis 1939, il est assistant-professeur de mathématiques à Polytechnique.

M. Gaudefroy est membre de l'Institut des Ingénieurs du Canada et de la Corporation des Ingénieurs professionnels de la province de Québec. Il est également secrétaire-général de l'Association des diplômés de Polytechnique. Il continuera d'exercer ses fonctions de professeur mais, à titre de secrétaire de la direction, il prendra une part plus importante à l'Administration.

Nous félicitons notre collègue et lui adressons meilleurs vœux dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

*Devenez un habitué
du cinéma français!*

VOS SOIREEES VOUS
LAISSERONT UN
SOUVENIR TOUJOURS
AGRÉABLE!

FRANCE - FILM

Compagnie canadienne-française,
première et seule distributrice
du film parlant français

EDIFICE RAILWAY EXCHANGE
637 OUEST, RUE CRAIG — MONTREAL

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

INVENTAIRE DES OEUVRES D'ART

A l'époque incertaine et troublée où nous vivons, l'une des tâches les plus importantes du Secrétariat de la Province est la conservation de notre patrimoine artistique — des nombreuses oeuvres de sculptures et d'orfèvrerie, d'architecture et de peinture, que nos ancêtres ont produites avec la continuité de style et l'habileté manuelle qu'ils devaient à l'esprit de la corporation ouverte.

Mais pour conserver notre patrimoine artistique, encore faut-il le connaître. Voilà pourquoi depuis quelques années, une équipe d'enquêteurs, formés dans les grandes écoles de Paris, parcourent chaque région de la Province pour y découvrir les témoignages encore existants du fécond labeur de nos pères et de leur talent. Déjà ils ont inventorié, étudié, mesuré, même daté des milliers de sculptures, de pièces d'orfèvrerie, de tableaux et de monuments; déjà ils ont exhumé des livres de comptes ou de raison, des milliers de noms d'artistes ou d'artisans. Ils n'ont pas borné leurs recherches aux arts; ils ont accumulé de nombreuses notes sur la vie économique d'autrefois, sur les coutumes de nos ancêtres, sur leur langue et leur vocabulaire...

L'inventaire de nos oeuvres d'art comprend actuellement plus de deux mille cinq cents dossiers classés par noms de lieux; environ vingt-cinq mille liasses de documents; près de douze mille photographies et gravures; un nombre considérable de fiches de rappel. De plus, les enquêteurs du Secrétariat ont réussi à sauver de la destruction et de l'oubli des oeuvres d'art qui, sans leur intervention, seraient aujourd'hui perdues pour la collectivité.

JEAN BRUCHESI
sous-secrétaire de la Province

HECTOR PERRIER
Secrétaire de la Province

L'Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal

SES ORIGINES — SES BUTS — SON PROGRAMME

Fondation :— L'A.G.D.U.M. a été fondée en 1934.

Buts :— Grouper tous les diplômés de l'Université de Montréal,
Maintenir les liens d'amitié créés au temps des études,
Encourager la solidarité des universitaires leur procurer des moyens d'entraide,
Faire connaître les oeuvres et les travaux des diplômés,
Faire rayonner le prestige de l'Université de Montréal,
Apporter un appui moral ou pécuniaire aux entreprises de l'Université.

Programme d'Action :— Organiser des réunions générales au cours desquelles les diplômés pourront prendre ou reprendre contact,

Servir de trait d'union entre les générations successives de diplômés,

Encourager par des octrois, des bourses ou des dons, les travaux d'élèves ou de diplômés de l'Université,

Publier une revue, fruit de la collaboration des diplômés, pour affirmer l'existence de l'Association, défendre les intérêts de ses membres, soumettre des opinions émanant de personnes qualifiées sur des problèmes moraux ou sociaux, promouvoir la cause de l'Université auprès des autorités civiles et du public en général.

Pour ATTEINDRE ces buts et REALISER ce programme, chaque diplômé devrait :

Etre un membre actif de l'A.G.D.U.M.

Payer régulièrement sa cotisation,

Assister aux réunions générales,

Lire et faire lire l'ACTION UNIVERSITAIRE,

Collaborer à cette revue en y publiant des articles ou en communiquant des notes d'intérêt général sur les membres de l'Association,

Annoncer ou provoquer la publication d'annonces dans l'Action Universitaire,

Souscrire, dans la mesure de ses moyens, au Fonds des Anciens.



Diplômés de l'Université de Montréal,

L'A.G.D.U.M. est VOTRE association

L'ACTION UNIVERSITAIRE est VOTRE revue

LA SOLIDARITÉ fera VOTRE force